

# L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

Journal du 26 juin  
au 2 juillet 2009

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

N° 6271 - 58<sup>ème</sup> année

## PATRIMONIO

20<sup>e</sup> NUITS DE LA GUITARE DU 18 AU 25/07/2009



### US ET COUTUMES

A la découverte de la Chéchia, couvre-chef national de la Tunisie



### PUESIA

Nurbertu Paganelli, 1<sup>er</sup> Prix Lungoni de poésie corse, publié aux Editions A Fior di Carta



### LABELLISATION

Les Eaux d'Orezza, 1<sup>ère</sup> entreprise de Corse labellisée "Parc Naturel Régional !"



# PATRIMONIO

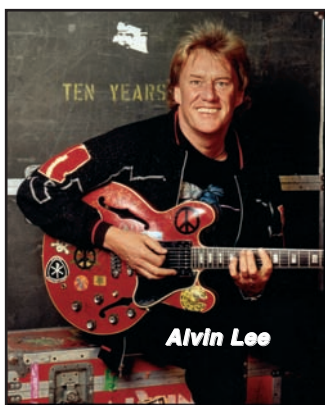
## SOUFFLE SES VINGT BOUGIES !

Pour fêter dignement le pari fou mais réussi de quelques passionnés qui se lancèrent dans l'aventure tumultueuse de la création des Nuits de Patrimonio, le plateau de cette vingtième édition ne pouvait être qu'exceptionnel. Alvin Lee, Tracy Chapman, Keziah Jones, Ayo, Marcus Miller, Biréli Lagrène et bien d'autres vont se succéder pour honorer « l'esprit de Patrimonio » !

Pendant longtemps à Patrimonio, les stars s'appelaient **Clos De Bernardi**, **Orenga de Gaffory**, **Clos Marfisi**... Depuis vingt ans, elles en côtoient d'autres qui ont pour nom **George Benson**, **Joe Satriani**, **Al Di Meola**, **John McLaughlin**, **Vicente Amigo**, **Larry Carlton** ! Comment, en l'espace de deux décennies, « ce village, juché à flanc de collines et paumé dans le maquis », a-t-il pu devenir le carrefour européen de la guitare ? Grâce à la passion et à l'opiniâtreté d'une bande d'amis, passionnés par la « six cordes ».

### Un pari fou

Tout commence sur la place du village de Patrimonio. **Jean-Bernard Gilormini**, **Guy Maestracci** et une poignée d'amis, tous guitaristes amateurs, rêvent à voix haute des **Nuits de la Guitare**. Au début, il n'est question que de trois nuits, on ne parle pas encore de réunion annuelle ou de futures éditions, mais d'emblée, les organisateurs voient grand : aux côtés des meilleurs musiciens insulaires, **Babik Reinhardt**, **Roland Dyens** et **Raphaël Faÿs** étrennent ce festival unique en son genre, dédié à la guitare. « Evidemment, tout s'emballa : le festival est un succès bien au-delà des espérances, les spectateurs pre-



Alvin Lee

nant d'assaut le Théâtre de Verdure. La seconde édition s'impose d'elle-même, avec entre autres **Marcel Dadi**, **Larry Coryel** et **Biréli Lagrène**, et sur scène, les étoiles filent toujours plus nombreuses». Depuis, les éditions se sont succédé avec un succès jamais démenti et les anecdotes se sont accumulées : « C'est **Jeff Beck**, qui depuis son premier passage en 2001, tente désespérément d'acheter une villa à quelques pas de l'église. C'est **Biréli Lagrène**, le manouche strasbourgeois devenu l'enfant du pays, ou encore **Louis Bertignac**, qui en 2008 recula son départ de deux jours après son passage, incapable de quitter le village. Ici, les hommes s'accordent, les nuits s'arpègent et le temps s'étire autrement ». Le cachet exceptionnel du théâtre de verdure est certes un atout majeur pour expliquer cette réussite. Mais au-delà de la beauté du site, le succès de la manifestation repose sur un élément immatériel : « l'esprit » du festival. Un esprit de Patrimonio, sur lequel veille amoureusement toute l'équipe de **Nuits de la guitare** et qui est basé sur la simplicité et l'authenticité des moments partagés ; un rapport au temps et à la musique qui a permis aux **Nuits de la Guitare** de devenir « cultes » sans perdre leur âme, et ce, malgré la fréquentation qui ne cesse d'augmenter d'année en année.

### Une programmation exceptionnelle !

Pour cette édition anniversaire, le festival ne pouvait proposer qu'une programmation à la hauteur de l'événement ! C'est pourquoi il n'y a pas une mais plusieurs « soirées-phares » à ne

surtout pas manquer. La soirée d'ouverture (le 18 juillet) va être particulièrement cou-

rue puisque le festival s'offre rien de moins que **LE** guitariste du célèbre festival de **Woodstock de 1968** : **Alvin Lee** ! Véritable légende vivante, son mélange de blues, swing jazz et de rock fait de lui un modèle pour les guitaristes de toutes générations. La soirée de clôture va être également très prisée puisque c'est la célèbre « **Nuit Tsigane** » qui a fait la réputation du festival. Et entre ces deux rendez-vous, le festival accueillera, entre autres, la belle **AYO** (19 juillet), l'inimitable **Tracy Chapman** (20 juillet), l'irremplaçable **Biréli Lagrène** (21 juillet), le « **SMV Thunder Tour** »\* (22 juillet),



le talentueux **Lucky Peterson** (23 juillet), le chanteur **Keziah Jones** (24 juillet)... Pendant toute une semaine, pas moins d'une vingtaine de groupes (jeunes talents et maîtres incontestés de la guitare) vont se succéder sur scène dans une atmosphère « magique ». « Car à Patrimonio, nul besoin de lever le nez au ciel pour admirer les étoiles » !

\*SMV, ce sont les initiales des prénoms de Stanley Clarke, Marcus Miller et Victor Wooten

18	MattRach & Play Alvin Lee	Nuit du Rock
19	Krystle Warren Ayo	
20	Bjorn Berge Tracy Chapman	
21	Vicente Amigo Biréli Lagrène Gipsy Trio	
22	Klazz Brothers & Edson Cordeiro SMV : Stanley Clarke - Marcus Miller - Victor Wooten	
23	Rokia Traoré Lucky Peterson	
24	Pat McManus Trio Keziah Jones	
25	Nuit Tsigane : Stochelo Rosenberg, Romane, Dorado Schmitt, Tchavolo Schmitt, Samson Schmitt, Richard Manetti, David Reinhardt, Costel Nătescu (violin), Marc-Michel Le Bevilion	

### LES PETITES PHRASES :

« C'est le plus bel endroit où j'ai joué de ma vie », (**Georges Benson**) ;  
 « Si on n'a pas l'inspiration là, on ne l'aura jamais », (**Babik Reinhardt**) ;  
 « Le seul moment où je ne suis pas heureux à Patrimonio c'est quand il faut repartir » (**Marcel Dadi**).  
 « Ici, les musiciens ne se contentent pas d'honorer leur contrat mais donnent le meilleur d'eux-mêmes. Le public le sent et il s'établit une communion qui les pousse à se dépasser et que certains appellent « la magie de Patrimonio ». (**L'équipe des Nuits de la Guitare**)

## AU SOMMAIRE



4

### PUESIA

Nurbertu Paganelli,  
1<sup>er</sup> Prix Lungoni  
de poésie corse,  
publie aux Editions  
A Fior di Carta  
"Canta à i sarri"

6

### Us et Coutumes d'Ailleurs

A la découverte  
de la Chéchia,  
couvre-chef  
national  
de la Tunisie



8

**Paesi di Corsica** : Pour tout savoir de ce  
qui se passe dans nos villages

9

**Labellisation** : Les Eaux d'Orezza,  
1<sup>ère</sup> entreprise de Corse labellisée  
"Parc Naturel Régional !"

10

**Vins** : "La Robe d'Ange" les vigneronns du  
Clos Fornelli peuvent trinquer à leur succès



## La distribution des pris...

Par Paul Aurelli

Ç

à y est, sitôt remballés les  
fastes du Congrès réuni à Ver-  
sailles, le Président Sarkozy  
veut mettre en œuvre ce qu'il à  
annoncé dans son discours et

que les Français attendent : par ces temps de crise, il faut être réactif et agir.

Le réaménagement prévu est devenu un véritable remaniement : sans traîner, dès hier soir, la composition du nouveau Gouvernement de François FILLON est publiée...

Contrairement aux attentes de certains et aux craintes de quelques autres, la Corse ne sera pas présente dans cette nouvelle liste ministérielle... L'ouverture est présente, elle continue ! J'avais la semaine dernière, en ce même lieu, espéré le retour de MITTERAND pour achever - au sens de «mettre un terme à» - la phase de sinistrose et d'inefficacité du PS ! Eh bien, c'est fait, il y aura un MITTERAND au Ministère de la Culture et de la communication, prénommé Frédéric ; je crains que cela n'arrange pas les affaires de Martine AUBRY, mais je crois que la «barre» serra bien tenue rue de Valois. Nous verrons bien...

Des surprises aussi parmi les poids lourds : Jean-Louis BORLOO, qui est loin d'avoir démerité, bien au contraire, se voit conforté à sa place de premier des ministres, avec un «vert» plus affirmé encore sur ses compétences. Un Secrétaire d'Etat prometteur, jeune, dynamique et travailleur, Benoît APPARU, le rejoint pour prendre en charge le logement et l'urbanisme ; une femme Secrétaire d'Etat, Valérie LETARD, a été mutée également près de lui ; nous verrons bien aussi si c'est de bon augure...

Michèle ALLIOT-MARIE se voit promue Ministre d'Etat : elle sera Ministre de la Justice et des Libertés. C'est assez exceptionnel de voir le même membre du gouvernement, «la même» devrais-je dire, exercer successivement les charges régaliennes de la République, la Défense et les Armées d'abord, l'Intérieur, l'Outre-mer et les collectivités territoriales ensuite, enfin la Garde des Sceaux ! C'est la véritable reconnaissance d'une «Femme d'Etat». Brice HORTEFEUX rejoint la Place Beauvau, il sera donc le Ministre de la Corse.

Comme le titre le dit, avec cet humour que j'aime bien utiliser dans l'éditorial, c'est donc la distribution des pris... (Non, je rassure les puristes, il n'y a pas de faute d'orthographe.) Dommage pour les partants, être Ministre ce n'est pas une récompense, mais une mission, il n'est pas déshonorant de cesser d'être au Conseil des Ministres.

Nous jugerons cette équipe à l'aune des résultats attendus, la France a besoin d'une politique efficace...

Et la Corse alors ? Nous allons tranquillement, rentrer en campagne, les projets, les idées et les enjeux de notre avenir vont être mis sur la «table»... Dans ce débat, nous serons présents, en offrant nos pages sans parti pris et nous poserons les bonnes questions, celles qui doivent faire réfléchir et générer, nous le souhaitons, les bonnes réponses et les bons engagements.

Nous verrons bien demain, à bientôt.

## ANNONCES LÉGALES

**Créations, constitutions, modifications,  
appels d'offres, ventes aux enchères, toute  
l'actualité économique de la Corse.**

### DIRECTION, RÉDACTION ET PUBLICITÉ

1 rue Miot - BP 213 - 20293 Bastia Cedex  
Tel : 04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38  
e-mail : redaction@informateurcorse.com  
Site web : [www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)

Service Annonces Légales : 04 95 32 89 92  
e-mail : al@informateurcorse.com

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Pierre Bartoli : 04 95 32 89 98

FONDATEUR : Louis Rioni +

SECRÉTAIRE HONORAIRE : Angèle Venturini

RÉDACTION : 04 95 32 89 90

COMPTABILITÉ, ARCHIVES ET

ABONNEMENTS : 04 95 32 04 40

Commission paritaire : n° 0309 | 88773

IMPRESSION : AZ Diffusion - Lot Freymouth -  
Lieu-dit Pastoreccia - 20 600 Bastia

Toute reproduction, même partielle, est interdite  
sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur  
(Loi du 11 mars 1957)

Prix HT de la ligne d'annonce légale :

Haute-Corse et Corse du Sud : 3,79 Euros HT

(calibrage de filet à filet fixé par arrêté préfectoral)



# Entretien avec Nurbertu

## A l'occasion de la sortie de «Canta à i sarri»

Les éditions A Fior di Carta, créées il y a deux ans par Jean-Pierre Santini au cœur du Cap Corse et du joli village de Barrettali, viennent de faire paraître «Canta à i sarri», le nouveau recueil de Nurbertu Paganelli, lauréat du 1<sup>er</sup> prix Lungoni de poésie corse. Un auteur qui emprunte avec brio ses mots à la langue du sud de notre île et se voit ici honoré par Ghjacumu Fusina dont la préface salue toute l'élégance «paganellienne».

**Nurbertu, les éditions A Fior di Carta viennent de mettre en vente votre nouveau recueil poétique intitulé Canta à i Sarri. Est-ce la récente attribution du 1<sup>er</sup> prix de poésie corse par la commune de Santa Teresa en Sardaigne qui en est à l'origine ?**

Non pas du tout... La décision de publier ce petit ouvrage aux éditions A Fior di Carta est antérieure puisqu'un accord avait été trouvé, en octobre dernier, avec Jean-Pierre Santini le directeur de la maison d'édition. Le prix Lungoni auquel vous faites allusion est intervenu à la fin du mois de décembre et il n'y a aucune relation entre les deux événements si ce n'est que c'est l'une des pièces centrales de l'ouvrage qui se voit récompensée.

**Ces nouveaux textes sont présentés comme constituant un ensemble homogène et salués par Jacques Fusina pour leur élégance et l'excellente traduction de Dominique Colonna. Il s'agit là d'un hommage...**

Je crois que Jacques Fusina a parfaitement perçu le souci qui est le mien de répondre à une triple exigence : tout d'abord écrire des textes qui ne doivent rien aux modes et aux artifices du moment, ensuite rester fidèle à une langue, telle qu'elle est pratiquée dans le sud insulaire, et enfin, accorder à la traduction un soin tout particulier, ce qui n'est pas obligatoirement chose aisée. C'est la raison pour laquelle Dominique Colonna qui est professeur de corse, est souvent sollicitée pour ce qui est de la traduction de mes textes en langue française. Nous nous connaissons depuis toujours et elle connaît ma démarche mieux que moi-même.

**Mais ne seriez vous pas capable, vous-même, de traduire vos textes ? Sur votre site (www.invistita.fr) vous traduisez bien Paul Eluard, Vincente Alexandre, Marie-Paule Lavezzi ou Marie-Ange Sebasti...**

C'est exact, mais vous noterez qu'il s'agit là de traduction de textes dont la langue sour-

ce n'est pas le corse. Pour ce qui me concerne, les textes sont bel et bien écrits initialement en corse et traduits par Dominique Colonna en langue française... Ceci étant dit, je pourrais effectivement traduire mes textes en langue française mais la contribution de Dominique se révèle d'une grande efficacité car elle sait prendre une distance avec le texte original, distance que je ne m'autorise pas obligatoirement à prendre et qui me rend, en quelque sorte, prisonnier de la version originelle. C'est absurde mais on peut fort bien être prisonnier de soi-même...

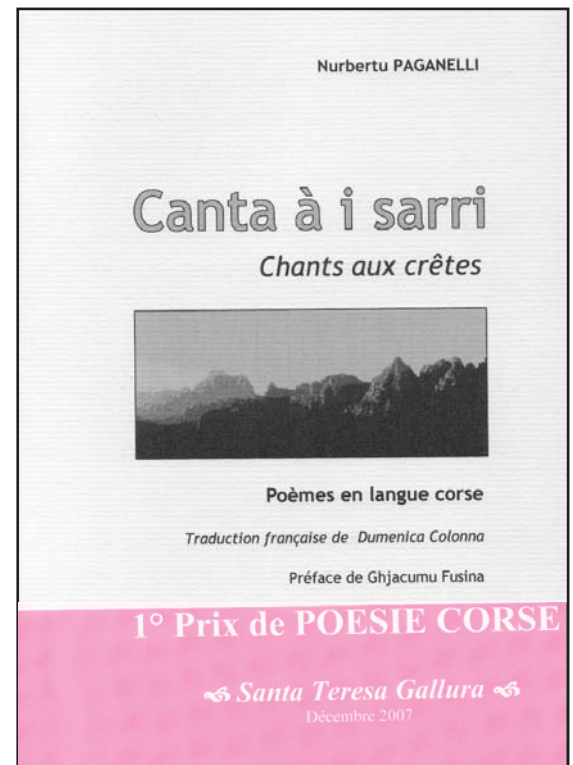
**La quatrième de couverture de votre ouvrage explique qu'il contient neuf lamenti incantatoires. Pourquoi avoir choisi d'écrire des lamenti ?**

Disons que je n'ai pas pour habitude d'écrire de longs textes ; la plupart du temps mes poèmes tiennent largement sur une page et se présentent comme de petits ensembles assez lapidaires et intimistes.

Les textes que je propose dans ce recueil sont faits pour être déclamés, vociférés et peut-être chantés. Ils possèdent tous un côté théâtral rendu souvent par la redondance d'un leitmotiv qui les balise et les structure.

Je ne peux expliquer pourquoi j'ai choisi cette forme ; elle s'est imposée à moi peut-être parce que, dans mon enfance, il m'a été donné d'entendre les dernières pleureuses qui vociféraient lors des obsèques. C'est aussi une manière de dire que ce que nous entendons à longueur de journée sur les ondes n'est pas toute la culture corse mais une seule et infime partie...

**Ces neuf lamenti ont souvent, comme l'a remarqué J. Fusina, des titres surprenants : Principiu/Genèse, Anima cumuna/Ame commune, Dicini/Ils disent, Stancaghjina/Fatigue...**



Les titres ne font que reprendre le contenu du texte qu'ils annoncent. La lecture de ce dernier rend, à mon avis, parfaitement limpide la signification du titre. Par exemple Principiu renvoie à la création géologique de l'île de Corse, Anima cumuna est le discours qu'un homme tient à son âme au moment où celle-ci décide de faire une échappée solitaire, Dicini évoque les propos d'un couple englué dans la quotidienneté, Stancaghjina est le simple rappel que tout a une fin... Je n'ai nullement cherché à décontenancer en choisissant ces titres, d'ailleurs à l'extrême limite, j'aurais fort bien pu décider de ne pas coiffer ces textes d'un titre car au fond, pour moi, ils ne forment qu'un seul et même poème.

**Quelle est aujourd'hui l'état de la poésie en Corse, en Europe et ailleurs ?**

Je ne peux en brosser un tableau exhaustif, car il faudrait pour cela des connaissances que je n'ai pas obligatoirement, mais il me semble qu'au sein de l'espace français la poésie n'occupe pas la place qu'elle mérite. Les tirages sont faibles et le lectorat presque confidentiel. Curieusement, la poésie en langue corse se défend plutôt bien. Elle n'occupe pas le devant de la scène mais les ouvrages réussissent, bon an mal an, à se vendre.

En Europe la situation est assez comparable à la situation française sauf pour le

# Paganelli

Portugal où les poètes jouissent d'un prestige qui étonne les observateurs.

La poésie est également assez présente et vivante en **Amérique latine** mais c'est dans le **Maghreb** et au **Moyen Orient** qu'elle jouit d'une incroyable notoriété. A titre d'exemple : le poète palestinien **Mahmoud Darwich**, décédé récemment, pouvait rassembler des milliers de personnes, lors de récitals poétiques... C'est incroyable !

► **Avez-vous une explication sur ces disparités ?**

La **Palestine**, le **Portugal**, l'**Amérique latine** : voici trois espaces où la vie est difficile, le malheur tout proche... On dirait que lorsque les choses se passent assez bien, les hommes se détournent de la poésie un peu comme ils se détournent de la prière. Nous avons connu en **France** une période difficile : l'occupation allemande ; la poésie connaissait à cette époque une grande notoriété. Mon propos est un peu abrupt mais non dénué de fondements... On a comme l'impression que, dans le malheur, les hommes deviennent plus sensibles aux choses fondamentales...

► **L'homme heureux ne serait donc pas sensible à la poésie ?**



C'est probable. Pour être encore plus abrupt, je dirais même que la poésie ne s'adresse pas aux imbéciles heureux mais aux esprits simples, ce qui est fort différent... On va y voir une analogie avec un autre discours structurant notre aire culturelle mais qui a dit que cet autre discours était dénué de poésie et de perspicacité ?

Au début était le verbe, ceci demeure toujours vrai....

Les éditions **A Fior di Carta** publient des poèmes en langue corse de **Nurbertu Paganelli**, lauréat du **prix Lungoni**, traduit par **Dumenica Colonna**. Un ouvrage préfacé par **Ghjacomu Fusina**...

## L'AUTEUR EN QUELQUES MOTS

Né en 1954, Norbert Paganelli, a publié son premier recueil, "Soleil Entropique", en 1973, aux éditions «Les Paragraphes littéraires». Ses textes, empreints d'une mélancolie narquoise et d'un modernisme calculé lui vaudront d'être sélectionné pour le prix François Villon et repris dans plusieurs revues poétiques.

Quatre ans plus tard, l'auteur change d'orientation. Choissant de s'exprimer dans sa langue maternelle, il publie "A Strada, a vulpi è u banditu", recueil tout à fait représentatif du mouvement insulaire du « riacquistu » des années 70 dont l'un des textes sera repris dans l'album du groupe mythique *Canta u populu corsu*, intitulé *Festa Zitellina*. Suivra un second recueil en langue corse, "A Petra Ferta", publié en 1980. Dans les textes de Nurbertu Paganelli, pas d'écrits militants ou ouvertement patriotiques. Le poète a choisi de s'exprimer dans sa langue maternelle, non pas pour glorifier une idéologie mais parce qu'avant tout ce choix est une contrainte qui stimule et exacerbe sa créativité. L'idée de servir une cause est pour lui secondaire : «Refuser la morale de la tradition figée ou le slogan venu de la tribune, ce n'est pas refuser le Réel et se retrancher dans une tour d'ivoire. C'est seulement interdire aux croyances qui passent le droit de tout dire sur le Monde qui persiste». Ces propos lui ont valu le qualificatif de "poète de l'intransigeance", ce qui n'empêche pas Nurbertu de défendre les langues minoritaires et les cultures périphériques, et plus largement le droit à la différence, lorsque celui-ci ne s'impose pas de manière hégémonique. Reconnaisant sa dette envers Apollinaire et les surréalistes, Norbert Paganelli qui s'exprime dans la langue du sud insulaire, plus âpre et plus rugueuse que celle du Nord de l'île, semble lier sa démarche créative à une réflexion plus large et plus profonde débouchant sur une analyse du social, ce qui ne semble guère étonnant pour un docteur en Sciences politiques ayant enseigné le droit et les sciences humaines.



# LA CHÉCHIA

## Couvre-chef national de la Tunisie

**D**ans un temps révolu, on rencontrait, sur les quais du Vieux Port à Marseille, de riches Arabes drapés dans des manteaux immaculés, venus là pour affaires. Dans le remous vivant de la foule, ils ne passaient pas inaperçus. Leur manteau souple, leurs grands pantalons plissés, leur donnaient fière allure. Certains portaient un turban, d'autres une chéchia. La chéchia, couvre-chef masculin porté par de nombreux peuples islamisés, est confectionnée par les femmes. La fabrication des chéchias est considérée comme un art raffiné à la découverte duquel nous invitons à nos lecteurs.



Un artisan assouplit un bonnet brut avec le chardon

### Étymologie et origines

La chéchia suit le cours de l'Histoire. Le mot chéchia désigne, au Maghreb et en Égypte, la calotte que l'on pose sur la tête, souvent entourée par un turban qui prend en français le nom de chèche. Le chèche désigne le litham touareg. Nous achetons souvent des chèches de couleurs différentes, trouvant cette bande de tissu légère, protectrice et bien pratique. La chéchia est souple et ne doit pas être confondue avec le fez (appelé aussi chéchia stambouli) qui est rigide, conique, de forme haute. Les zouaves et les tirailleurs portaient un haut bonnet souple qui n'avait rien de commun avec la chéchia.

On ne se doute pas, en voyant une chéchia, que son nom vient d'un dérivé de Shash, nom actuel de Tachkent en Ouzbékistan. C'est bien loin tout ça. La tradition fait remonter la fabrication de ce bonnet au

deuxième siècle de l'Hégire (IX<sup>ème</sup> siècle) à Kairouan.

La forme cylindrique de la chéchia arrive en Tunisie de l'Espagne, importée par les Maures expulsés après la prise de Grenade en 1492. La Tunisie sera la seconde patrie de la chéchia. L'artisanat de celle-ci va s'y développer. Sa fabrication, considérée comme un art raffiné, doit répondre à des traditions strictes (les chaouachis doivent passer un examen devant un comité d'artisans). Le succès de la chéchia grandit donc, se développe, occupe trois souks entiers dans la médina de Tunis et donne du travail à des milliers de personnes. A partir de 1920, les indépendantistes tunisiens portent la chéchia testouriya, originnaire de Testour, nom proche du Destour qui est leur parti politique.

En 1956, la Tunisie gagne son indépendance et les produits manufacturés arrivent de l'Occident, plus attrayants, moins chers. Le port de la chéchia se limite aux fêtes religieuses. Seuls les anciens portent encore la chéchia. Afin d'attirer la jeune clientèle, les fabricants innovent avec les formes, les couleurs, les décorations, pour revitaliser cette industrie, mais le résultat ne correspond pas à l'espérance ni aux besoins.

### Fabrication

La chéchia se fait à partir d'une grosse laine cardée, lavée à l'eau chaude et au savon de Marseille, séchée, puis tricotée avec cinq aiguilles pour obtenir une sorte de bonnet qui constitue le fond de la chéchia. Chaque calotte sera mise en forme, sur des formes en terre, sortes de gros pots, pour obtenir des tailles différentes. Encore de couleur neutre, elle sera broyée pour être assouplie avec un cardon, le



chardon métallique qui a remplacé le chardon végétal. On peut voir dans les boutiques des souks des chéchias, les artisans, cardon à la main, qui passent et repassent ce petit outil sur les fonds de bonnet. Enfin, les chéchias sont teintées dans la cochénille qui donne une couleur rouge, plus ou moins foncée suivant les pays et les régions. Le noir est pour la Lybie, les rouges différent pour l'Algérie, le Niger. En Tunisie, on va du rouge foncé au rouge plus clair, suivant les régions. Votre chéchia annonce votre appartenance géographique.

Quand la laine est peignée, des femmes spécialisées, appelées kabbasat, la tricotent et confectionnent les bonnets kabbous, envoyés ensuite au foulage. C'est là que les bonnets sont mouillés avec de l'eau très chaude, du savon et foulés aux pieds par les hommes, jusqu'à ce que les mailles du tricot disparaissent et que l'on obtienne le feutre. En principe le foulage se fait à El Batan dans les eaux de la Medjerda, la mise en forme et les finitions à Tunis.





Des bonnets non teints et les chardons métalliques

Une boutique de chéchias

### A chaque chéchia son pompon

“Montre-moi ton pompon, je te dirai d'où tu viens”. Car la finition élégante de la chéchia est son pompon, plus long dans l’Algérois et l’Oranais, plus épais en Kabylie, un peu différent dans le Niger et le Mali.

Le pompon était d’abord en pure soie, puis, à la fin de la deuxième guerre mondiale, la soie n’arrivait plus de Lyon et l’habitude du pompon en soie s’est perdue. Peut-être en fait-on encore sur commande spéciale ? Quoiqu’il en soit, le pompon en soie représente un luxe. On peut confectionner le pompon en coton, en nylon ou dans une autre matière, mais privée de pompon, la chéchia n’a plus autant d’allure.

Chez Féthi Ben Mohamed Bleïch et Mohamed Ben Bahri Mes-saoudi, 4 Grand Souk des Chéchias à Tunis, vous trouverez, si vous y allez, la chéchia tunisienne supérieure, marque déposée n°17. Vous serez reçus de la façon la plus aimable qui soit, car les Tunisiens sont accueillants, chaleureux et pleins d’humour.

Durant 7 heures, L’Informateur Corse Nouvelle s’est promené dans ce labyrinthe de ruelles et de passages couverts, bordés par les échoppes où sont installés marchands, artisans et corps de métiers divers.

C’est vous dire que l’on ne s’y ennue pas ! Bien sûr, il y a à boire et à manger (des mets délicieux !).

Et puis, non, tout n’est pas aux normes européennes et c’est tant mieux. C’est ce qui fait le grand charme des souks de Tunis.



**PONTE-LECCIA : Campagne de promotion des lampes à économie d'énergie**

Cette année encore mais avec des stocks plus importants, la **Collectivité Territoriale de Corse** en partenariat avec **EDF** propose de s'équiper de lampes à économie d'énergie. Celles-ci, une fois installées, permettent de faire des économies d'électricité et sont par conséquent plus écologiques. 3 modèles d'ampoules seront vendus au prix de 1 euro pièce : un modèle à vis gros culot, un autre à baïonnette, tous les deux consommant 14 watts, et un modèle à vis petit culot de type flamme 9 watts. Elles seront mises en vente au même tarif promotionnel dans la plupart des surfaces de vente de l'île pour que les familles les plus modestes puissent s'équiper à moindre coût. Pas moins de 250 000 de ces lampes seront ainsi distribuées aux grandes surfaces et aux magasins de bricolage pour le plus grand bonheur des économes éclairés.

**SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO : Office de Tourisme**

L'assemblée générale de l'**office de tourisme de Zonza et Sainte Lucie de Porto-Vecchio** s'est déroulée le samedi 20 juin dans les locaux de la mairie pour permettre l'élection du conseil d'administration, du bureau et du président. L'occasion pour l'informateur de rappeler l'adresse du site Internet de l'**office** actualisé dernièrement pour informer les touristes et les habitants de la micro-région sur les animations proposées : <http://www.zonza-saintelucie.com>

**ALATA : Conférence sur les Fouilles archéologiques**

Le **Laboratoire Régional d'Archéologie**, en partenariat avec la commune d'Alata, la **DRAC** et le conseil général de Corse-du-Sud, réalise une **prospection-inventaire diachronique** sur la commune. Pour permettre à la population de découvrir tout l'intérêt de ce travail, une conférence est organisée le 29 juin à l'école du Pruno à 19 heures 30. Seront présentées les méthodes de travail du **Laboratoire Régional d'Archéologie** et les découvertes récentes concernant les périodes allant de la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Une seconde conférence est prévue à Appietto le 18 juillet (lieu à préciser).

Accès : Prendre la D61 en direction du village d'Alata. Se garer au parking du col du Pruno et marcher jusqu'à l'école vers la droite. Entrée libre.

**SAINTE LUCIE DE MORIANI : Stage de voile**

L'attention des jeunes de 12 à 15 ans, le **CEL de l'association I Zichini** propose un stage de voile en catamaran sur le site du port de Taverna, du 3 au 14 août inclus, de 9 heures 30 à 11 heures 30. Les inscriptions devront être prises à l'avance et le règlement consulté au préalable. Pour obtenir plus de renseignements, contactez **Claudine Orenge** au 04 95 36 94 90.

**TAVACO : Les 24 heures de la Solidarité**

Dans le cadre des 24 heures d'endurance organisées par le «karting di a Gravona» les 27 et 28 juin, **Monsieur Gallegani**, le propriétaire des lieux met à la disposition des participants un stand de restauration rapide dont tous les bénéfices seront reversés à l'association gérant le **Téléthon** et œuvrant pour faire avancer la recherche. Le coup de sifflet pour le départ des essais sera donné à 10 heures. La manifestation commencera à midi pour se terminer le lendemain à la même heure. L'entrée est gratuite et le parking assuré.

**SAN GAVINU DI CARBINI : Annulation de la journée de l'environnement**

Très affectée par le décès accidentel du **petit Valentin**, la communauté san gavinu n'a pas souhaité participer à la journée de l'environnement prévue en forêt de l'**Ospedale** le 21 juin. Partageant l'immense douleur de la famille, le maire du village, **Don Pierre Pietri** et son conseil municipal ont décidé son annulation pure et simple.

**MONACCIA D'AULLÈNE : Nouvelles entreprises dans la commune**

Le maire souhaite informer ses administrés de la bonne nouvelle : en effet deux jeunes entreprises se sont installées dans la commune de **Monaccia d'Aullène**. Il s'agit d'une entreprise de nettoyage et d'entretien des espaces verts enregistrée par **Bastien Tomasini** ainsi qu'un **cabinet d'infirmière diplômée d'état**.

**CAURO : Maison de retraite**

La pose de la première pierre de la maison de retraite qui sera construite au lieu dit **Sialare à Cauro** était prévue pour le mois de juin mais est reportée au mois de juillet 2009. Vous serez informés de la date exacte très prochainement.

**PETRETO-BICCHISANO : Permanence de l'Assistante Sociale**

Une assistante sociale du **Conseil Général de la Corse-du-Sud** tient une permanence à la mairie de **Petretto-Bicchisano** tous les lundis matins, de 9 heures à 12 heures. Vous pourrez y obtenir une aide à la constitution de vos dossiers administratifs et chercher des conseils avisés en rapport avec vos droits et démarches.

**Olmeta-di-Tuda : Vide-Grenier**

Un grand vide-grenier est organisé par le **foyer rural de l'Ornelli à Olmeta-di-Tuda** le samedi 27 juin à partir de 9 heures. Sur les stands vous trouverez des livres, des petits meubles, des bibelots, des disques, des vêtements... Pour plus de renseignements, appelez-le : 06 79 07 04 77.

**LUMIO : Réouverture du Cabinet Médical**

Le **cabinet Médical de Lumio** rouvrira ses portes à partir du lundi 29 juin. Vous pourrez donc consulter un médecin durant tout l'été.

**SANTA GIULIA : Pharmacie**

La **pharmacie du Valinco** située au 10 rue du Général de Gaulle à **Propriano** vous informe de son déménagement. Ses nouveaux locaux se situent désormais au **lieu-dit Santa Giulia** à partir du lundi 22 juin 2009. Vous retrouverez à la nouvelle adresse les services habituels de votre pharmacie.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À [PAESI@LIVE.FR](mailto:PAESI@LIVE.FR)



# OREZZA

Première entreprise de Corse labellisée Parc régional



L'eau d'Orezza portera désormais le label "parc régional"

Jean-Louis Rossi, directeur des Eaux d'Orezza et Jean-Luc Chiappini, président du Parc Régional naturel de la Corse



Les parcs naturels régionaux ont la possibilité d'autoriser les entreprises de leur territoire à utiliser la marque «parc naturel régional» pour certains de leurs produits. Cette autorisation est accordée au terme d'un processus associant la fédération française des parcs, dont le rôle est de veiller à l'harmonisation et à la validation des démarches de marquage. A cet effet, des cahiers des charges par catégories de produits sont élaborés au niveau national, puis sont mis en œuvre à l'échelon local en déclinant les trois valeurs des parcs qui sont la préservation de l'environnement, la dimension humaine et le lien avec le territoire.

L'ensemble de ces documents matérialise les engagements des entreprises vertueuses en matière de bonnes pratiques dans ces différents domaines relevant du développement durable. Cette procédure donne lieu à la production de différents documents destinés à l'examen du projet en commission nationale et à la matérialisation des engagements respectifs du parc et de l'entreprise, ainsi que de la méthode de contrôle. Suite à la validation de l'ensemble de la démarche, le parc peut autoriser l'entreprise à utiliser la marque pour un ou plusieurs produits déterminés.

C'est le cas pour la **société nouvelle d'exploitation des eaux d'Orezza** qui a sollicité la labellisation de son eau minérale naturelle gazeuse et dont le projet, accompagné par les agents de développement du **Parc**, a été approuvé à l'échelon national.

Au terme d'un processus de mise en application qui a duré environ deux ans, et suite à un contrôle du respect du cahier des charges, le président du Parc **Jean-Luc Chiappini** a pu signer avec l'entreprise une convention d'utilisation de la marque pour une durée de trois ans. Ce qui a été officiellement fait, sur le site **des eaux d'Orezza**, implanté sur le commune de **Rapaghju**, en présence des élus locaux, notamment **Luc-Antoine Marsily** et **Ours-Pierre Grimaldi**, respectivement conseillers généraux d'**Orezza-Alésani** et de l'**Am-**

**pugnani**. Des élus qui ont pu juger de la pertinence de cette démarche, en faveur du développement durable.

La signature de cette convention a donc marqué le début d'un partenariat qui a vocation à se poursuivre par la concrétisation d'actions de promotion communes, d'échanges d'informations, de documents et de publications sur le parc régional. A ce sujet, le personnel de la société des **Eaux d'Orezza** participera à des actions de formation et de découverte du parc.

**A PETRA  
BALANINA**

Mosaïque aux nuances subtiles (gris clair, rose, beige, ocre), le granit de Balagne se commercialise en pierres à bâtir.

Dans le respect de la tradition paysagère corse, le granit du "pays de Balagne" confère authenticité et éternité à vos ouvrages.

Renseignements :  
SABLIERE CALENZANA BALAGNE  
A 4 km de l'aéroport de Calvi  
Lieu-dit Carchello 20214 Calenzana  
Tél : 04 95 65 47 36 Fax : 04 95 65 10 33  
Email : sabcalbal@wanadoo.fr



La convention liant Orezza au parc vient d'être officiellement signée en présence de **Luc-Antoine Marsily**, conseiller général des eaux d'Orezza, et **Ours-Pierre Grimaldi**, conseiller général de l'Ampugnani

# La Robe d'Ange

Les vignerons du Clos Fornelli peuvent trinquer à leur succès

Depuis 2005, année au cours de laquelle le Clos Fornelli a vu naître ses premières cuvées, avec le retour au domaine de Josée Vanucci et son époux Fabrice Couloumère, le vin a été tiré maintes fois. Un rendement symbole de défi. Celui d'un couple qui décide de donner une nouvelle orientation à sa vie, en abandonnant l'univers bouillonnant du quartier de La défense à Paris, pour la plaine sereine de Tallone, là même où la famille de Josée possède un vignoble, planté au début du siècle dernier. Quatre ans plus tard, le défi s'est concrétisé. Le clos Fornelli est né, après lui la cuvée spéciale La robe d'Ange, et d'autres projets continuent de nourrir l'esprit entreprenant des vignerons, dans leur conquête d'un terroir qu'ils ont à cœur de valoriser.



La robe d'ange et le clos fornelli, couleur rosé

C'est cette cuvée spéciale nommée «**La robe d'Ange**» que cible notre propos. Une cuvée en rouge, exclusive de **Sciaccarellu** – qui en fait un vin atypique en **Haute-Corse** – et qui fait son chemin de commercialisation, jusqu'à l'export. Il lui manquait une déclinaison en rosé et en blanc, tout en respectant l'esprit d'une cuvée plus rare, plus personnelle. **Josée** et **Fabrice** ont pris leur temps, jusqu'à la maturation du millésime 2008. Une **robe d'Ange** en blanc. Quoi de plus naturel ? Vinifiée et élevée sous bois, avec le souci de conserver la typicité du «**vermentinu**», cette cuvée est née d'un travail minutieux. Premier essai gagnant puisque la «**Revue du vin de France**» lui a attribué un classement parmi les vins notés

entre 20 et 18 sur 20, dans son édition 2009. Le blanc de la **Robe d'Ange** ayant été dégusté à l'aveugle parmi toutes les cuvées 2008 insulaires. Récompense prometteuse pour le couple de vignerons qui a poursuivi son travail dans l'élaboration du rosé, pour compléter la trilogie de **La Robe d'Ange**. **Josée Vanucci**, mieux que personne, nous en parle : «*Nous avons voulu retrouver cette fois-ci l'esprit d'un rosé à l'ancienne. Un rosé de tempérament, avec plus de matière, de couleur soutenue, et qui pourrait se déguster en hiver. La mise en bouteille s'est faite au début du mois d'avril. Nous avons déjà trouvé un écho favorable de la part des sommeliers et des cavistes insulaires. Reste à connaître bientôt l'avis des consommateurs*».

L'autre nouveauté du côté du vignoble du **clos Fornelli** concerne les étiquettes des bouteilles, étudiées pour conférer à la cuvée **La Robe d'Ange** son attachement identitaire au domaine du **Clos Fornelli**. Un air de famille qui n'échappera pas au regard du consommateur, avec une touche de bilinguisme qui colle avec l'idéologie de nos vignerons de la plaine orientale, qui depuis leur radicale reconversion professionnelle ont même eu le bonheur d'être les parents d'une petite **Stella Rosa**.... Voilà qui nous promet d'autres cuvées, toutes en couleurs, dans la lignée de la notoriété des cépages corsés qui font, c'est sûr, de «**bunissimi vini nustrale**».

Josée Vanucci et Fabrice Couloumère dans leurs vignes du clos Fornelli à Linguizzetta



**CLOS FORNELLI**

**Vignerons indépendants et Insoumis**

**Pianiccia, 20270 Tallone**

**06.61.76.46.19 ou 06.14.58.77.20**



09

## CAVALLO MORTO

Société Civile Immobilière  
Au capital de 5000 euros  
Siège : Résidence Parc Impérial  
Le Trianon - Route des Cèdres - 20000 Ajaccio

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 11 juin 2009, enregistré au SIE Ajaccio, le 19 juin 2009, bordereau n°2009/374, case n°6. Il a été constitué une Société Civile Immobilière.

**Dénomination :** CAVALLO MORTO  
**Capital :** 5000 euros divisé en 500 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité

**Siège :** Résidence Parc Impérial, Le Trianon, Route des Cèdres, 20000 Ajaccio  
**Objet :** La promotion immobilière, l'acquisition, la vente, l'aménagement, la location, la gestion de tous biens immeubles.

**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

**Gérant :** Monsieur Antony Perrino, demeurant, Résidence Parc Impérial, Le Trianon, Route des Cèdres, 20000 Ajaccio, est désigné statutairement en qualité de gérant non associé

**Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés :** La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio

Pour avis et mention,  
Antony PERRINO, Gérant.

10

## BONIFACIENNE DE PROMOTION

Société Civile Immobilière  
Au capital de 5000 euros  
Siège : Résidence Parc Impérial  
Le Trianon - Route des Cèdres - 20000 Ajaccio

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 11 juin 2009, enregistré au SIE Ajaccio, le 19 juin 2009, bordereau n°2009/374, case n°5. Il a été constitué une Société Civile Immobilière.

**Dénomination :** BONIFACIENNE DE PROMOTION

**Capital :** 5000 euros divisé en 500 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité

**Siège :** Résidence Parc Impérial, Le Trianon, Route des Cèdres, 20000 Ajaccio

**Objet :** La promotion immobilière, l'acquisition, la vente, l'aménagement, la location, la gestion de tous biens immeubles.

**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

**Gérant :** Monsieur Antony Perrino, demeurant, Résidence Parc Impérial, Le Trianon, Route des Cèdres, 20000 Ajaccio, est désigné statutairement en qualité de gérant non associé

**Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés :** La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio

Pour avis et mention,  
Antony PERRINO, Gérant.

20

## RESOHH

Société par action simplifiée unipersonnelle  
Au capital de 5000,00 euros  
Siège : Lieu-dit Torraccia  
Vitelelli - 20137 Lecci

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio, du 29 avril 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** RESOHH  
**Forme :** Société par action simplifiée Unipersonnelle

**Siège :** Lieu-dit Torraccia, Vitelelli, 20137 Lecci

**Objet :** Conseils techniques visant l'exécution de travaux pratiques ; Conseils à la réalisation de réseaux courants faibles ; Conseils liés aux études de voiries et réseaux divers ; Ouvrage et/ou suivi de chantiers dans le bâtiment et les travaux publics ; tout négoce s'y rapprochant.

La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital :** 5000 euros  
**Président :** Monsieur Madec Gérard, demeurant, 240, Marina di Fiori, 20137 Porto-Vecchio

**Immatriculation de la société :** Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

La gérance,

19

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Prunelli di Fiumorbo, du 10 juin 2009, enregistré à Bastia le 18 juin 2009, b° n°2009/672, case n°13, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** SARL (ENTRE MEMBRE D'UNE MÊME FAMILLE)

**Dénomination :** "MTB-SERVICES"

**Siège :** Chez M. Mme Bonifet Daniel, 27, Lotissement de Migliacciaro, 20243 Prunelli di Fiumorbo

**Objet :** Les activités de services administratifs et autres activités de soutien aux entreprises - Acquisition ou location de tous biens mobiliers ou immobiliers

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

**Capital :** 100 euros en numéraire  
**Gérant :** M. Pierre Antoine Bonifet, demeurant, 27, Lotissement de Migliacciaro, 20243 Prunelli di Fiumorbo

**Immatriculation :** Au RCS de Bastia

Pour avis,  
Signé : Le Gérant.

38

## Société Civile Professionnelle dénommée "Jean-François MATIVET et François Mathieu SUZZONI"

titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à AJACCIO (Corse du Sud), 7 Cours Napoléon,

Suivant acte reçu par Maître François Mathieu SUZZONI, notaire à AJACCIO, le 17 juin 2009, enregistré au SIE D'AJACCIO, le 19 Juin 2009, Bordereau 2009/ 375, Case N°1, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

**Dénomination :** LARA IMMOBILIER.

**Forme :** Société Civile Immobilière.

**Siège :** Ajaccio (20000) Résidence "Pasci Pecora", Immeuble "Les Gentianes", Route des Sanguinaires

**Durée :** 99 années.

**Objet :** L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

**Capital social :** 1.000 euros, divisés en 1.000 parts d'un euro chacune entièrement souscrites et qui seront libérées sur appel de fonds de la gérance.

**Apports en numéraire :** 1000 euros.

**Gérant :** Monsieur Jean Louis ORAZZI, époux de Madame Catherine Marie-Françoise BRUN, demeurant à Ajaccio (20000), Résidence Pasci Pecora Immeuble Les Gentianes.

**Immatriculation :** Au RCS d'Ajaccio.

POUR AVIS ET MENTION  
Me François Mathieu SUZZONI, Notaire

45

## FELICELLI-FELICELLI

Société Civile au capital de 1000 euros  
Siège : 2, rue Conventionnel Salicetti  
20200 Bastia

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 25/05/2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société Civile Immobilière

**Dénomination :** FELICELLI-FELICELLI

**Siège :** 2, rue Conventionnel Salicetti, 20200 Bastia

**Objet :** Acquisition de biens immeubles en vue de leur location...

**Durée de la société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

**Gérance :** Monsieur Felicelli Olivier, demeurant, 2 rue Conventionnel Salicetti, 20200 Bastia

**Immatriculation de la société :** Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La gérance,

24

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 18.06.2009, avis est donné de la constitution de :

**Forme :** SARL

**Dénomination :** PANE E DOLCE NUSTRALE

**Siège :** Lot Marine de Solaro, 20240 Solaro

**Capital :** 8000 euros

**Objet :** Boulangerie, pâtisserie, salon de thé, petite restauration

**Durée :** 50 années  
**Gérance :** Monsieur Gulli Régis, demeurant, Lot Marine de Solaro, 20240 Solaro

**Immatriculation :** RCS de Bastia

16

## Etude de Me Jean CRUCIANI

Notaire  
Place Paoli - 20220 Ile-Rousse

Par acte de Me Cruciani, Notaire à l'Ile-Rousse (Haute-Corse), le 11 juin 2009, il a été procédé :

- Au dépôt des statuts de la **SCI POMME**, Société Civile Immobilière, au capital de 73.200 euros, constituée par acte sous seing privé du 28 janvier 2009

**Siège :** Lotissement Suarticcina, Lot n°13, Pirelli, 20144 Ste Lucie de Porto-Vecchio

**Objet :** La construction, d'un ou plusieurs immeubles sur les parcelles dont elle est ou sera propriétaire, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement du ou desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Ajaccio (Corse du Sud)

**Gérant :** Nommé sans limitation de durée, par assemblée générale, du 29 mai 2009, M. Antonio Pinna, demeurant, Lotissement Suarticcina, Lot 13, Pirelli, 20144 Ste Lucie de Porto-Vecchio

Les statuts contenant apport en numéraire de la somme de 500 euros et l'apport immobilier, par M. et Mme Antonio Pinna, commune de Zonza (Corse du Sud).

D'une parcelle Lieu-dit Suarticcina, Section F n°1413 pour 1220m², formant le LOT 1 du Lotissement Suarticcina, évaluée à 38.200 euros.

D'une parcelle Lieu-dit Calzone, cadastrée Section F n°1620 pour 1800m², évaluée à 34.500 euros.

**Cession de parts :** Accord préalable des associés en la forme civile d'une décision collective

**Immatriculation :** Au RCS d'Ajaccio

Pour avis, Me CRUCIANI  
A ROMANI.

43

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastelicaccia du 01/06/2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination :** BTP 2A MULTISERVICES

**Siège :** Col de Seghia, 20129 Bastelicaccia

**Objet :** Maçonnerie générale, gros oeuvre et entretien de bâtiment

**Durée de la société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital :** 2000 euros

**Gérance :** Monsieur Taoufik Ben Hassouna Maaroufi, demeurant, 86, rue Fesch, 20000 Ajaccio ; Monsieur Mnaouar Ben Ahmed Ouergghi, demeurant, Col de Seghia, 20129 Bastelicaccia

**Immatriculation de la société :** Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

La gérance,

**M.R CITOLLEUX**

Avocat au Barreau de Bastia  
Rés. Clos Les Oliviers  
Bt. A - 20220 Ile-Rousse  
Tél : 04 95 44 46 68  
Fax : 04 95 44 46 53

**VENTE DE FONDS  
DE COMMERCE**

Suivant acte SSP en date du 22 juin 2009, enregistré à Bastia le 23 juin 2009, bord. 2009/694, case n°26, la SARL LC FUCONE, RCS de Bastia n°B 437 514 615, siège social rue Paoli, 20220 Ile-Rousse.

**A vendu à :** Monsieur Jean Charles Suzzoni, commerçant RCS de Bastia n° A 337 947 295, demeurant Lotissement Galitello, 20220 Monticello.

Un fonds de commerce de "Restauration", enseigne U FUCONE, sis rue Paoli, 20220 Ile-Rousse, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

L'entrée en jouissance a été fixée au 01 juin 2009.

**Prix :** 130.000 euros : Eléments incorporels 122.570 euros - Eléments corporels : 7430 euros.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par Me M-R CITOLLEUX, Avocat au Barreau de Bastia, demeurant Résidence Clos Les Oliviers, Bât.A, 20220 Ile-Rousse.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia

**SOCIETE DES MOTELS  
D'AGOSTA - SOMAG**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7622,45 euros  
Siège : Lieu-dit Porticcio  
Résidence Tenerella  
Les Hameaux de Porticcio  
20128 Grosseto Prugna  
RCS Ajaccio : 321 069 049

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 22 mai 2009 a décidé à compter de la même date :

- d'augmenter le capital d'une somme de 2.377,55 euros, pour le porter de 7622,45 euros à 10.000 euros, par incorporation de réserves.

- de transformer la Société en Société par actions simplifiée, régie par le Code de Commerce, sans création d'un être moral nouveau, avec adoption de nouveaux statuts.

La dénomination, le siège, l'objet et la durée sont inchangés.

**Capital :** 10.000 euros, divisé en 500 actions de 20 euros chacune entièrement libérées.

**Président de la société :** La société est présidée par Monsieur Jean Jacques Giuseppi, né le 28 avril 1944 à Alger (Algérie), demeurant, Résidence Tenerella, Les Hameaux de Porticcio, Grosseto Prugna à Porticcio (20166), de nationalité française, qui a été nommé par l'assemblée générale extraordinaire des associés du 22 mai 2009.

**Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité. Chaque membre de l'assemblée a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Cession d'actions :** Les cessions ou transmissions d'actions, à titre gratuit ou onéreux, entre les associés sont libres. Les cessions à titre gratuit ou onéreux au profit de tiers non associé (y compris au profit des ascendants, descendants ou conjoint d'un associé) sont soumises à l'agrément, suivant décision collective des associés.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio.

Pour avis,  
Le représentant légal.



VILLE DE CALVI

**VILLE DE CALVI**  
**ENQUÊTE PUBLIQUE****PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION  
DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS****AVIS AU PUBLIC**

2ème insertion,

Par arrêté Municipal N°52/09 en date du 11/05/09, le Maire de la Ville de CALVI a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification du Plan d'Occupation des Sols, de la commune approuvé le 07/03/88.

A cet effet, Monsieur Richard VARRALL, demeurant, Monte de Linguizzetta, 20230 Linguizzetta, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur le 13/10/08 par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia.

L'enquête se déroulera à la Mairie de CALVI, Avenue du Commandant Marche, 20260 Calvi, du lundi 22 juin 2009 au vendredi 24 juillet 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture (8h30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures) où chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre d'enquête.

Les observations peuvent également être adressées par écrit à la Mairie de CALVI, BP 29, 20260 Calvi, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur.

**Le Commissaire Enquêteur recevra le public à la Mairie de CALVI, les :**

- Lundi 22 juin 2009 de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 10 juillet 2009 de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 24 juillet 2009 de 14 heures à 17 heures

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur transmis à Monsieur le Maire de la commune de CALVI, dans les trente jours de la clôture de l'enquête seront tenus à la disposition du public en Mairie de CALVI.

Le Maire,  
Pancrace GUGLIELMACCI.



VILLE DE CALVI

**VILLE DE CALVI**  
**ENQUÊTE PUBLIQUE****PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION SIMPLIFIÉE  
DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS POUR LA  
CONSTRUCTION D'UNE RECYCLERIE****AVIS AU PUBLIC**

2ème insertion,

Par arrêté Municipal N°55/09 en date du 12/05/09, le Maire de la Ville de CALVI a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols, de la commune approuvé le 07/03/88.

A cet effet, Monsieur Richard VARRALL, demeurant, Monte de Linguizzetta, 20230 Linguizzetta, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur le 10/04/09 par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia.

L'enquête se déroulera à la Mairie de CALVI, Avenue du Commandant Marche, 20260 Calvi, du lundi 22 juin 2009 au vendredi 24 juillet 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture (8h30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures) où chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre d'enquête.

Les observations peuvent également être adressées par écrit à la Mairie de CALVI, BP 29, 20260 Calvi, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur.

**Le Commissaire Enquêteur recevra le public à la Mairie de CALVI, les :**

- Lundi 22 juin 2009 de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 10 juillet 2009 de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 24 juillet 2009 de 14 heures à 17 heures

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur transmis à Monsieur le Maire de la commune de CALVI, dans les trente jours de la clôture de l'enquête seront tenus à la disposition du public en Mairie de CALVI.

Le Maire,  
Pancrace GUGLIELMACCI.

**LES ANNONCES LEGALES ET AVIS SONT RECUS****JUSQU'AU JEUDI 10 HEURE DERNIER DÉLAI****POUR PARAÎTRE LE VENDREDI****FAX : 04 95 32 02 38 - al@informateurcorse.com****Albert PELLEGRINI**

Avocat à la Cour  
Diplômé d'Etudes Spécialisées  
Spécialiste en Droit Fiscal, Droit Commercial,  
Droit des Sociétés  
Port de Plaisance de Toga  
Bât. A2 - 20200 Bastia  
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

**BRASSERIE LE MAJESTIC**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 20.000,00 euros  
Siège : 1, rue Luce de Casabianca  
20200 Bastia

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bastia du 18/06/2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par actions simplifiée

**Dénomination :** BRASSERIE LE MAJESTIC

**Siège :** 1, rue Luce de Casabianca, 20200 Bastia

**Durée :** Cinquante ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Capital :** 20.000,00 euros

**Objet :** Exploitation par la création, la location gérance ou tous autres moyens, de tous fonds de commerce de bar, brasserie, licence IV, restaurant

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

**Agrement :** Les cessions d'actions à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

**Président :** Cattini Joseph, demeurant, Route de la Mer, 20240 Ghisonaccia  
La société sera immatriculée au RCS de Bastia.

Pour avis,  
La gérance.

**Albert PELLEGRINI**

Avocat à la Cour  
Diplômé d'Etudes Spécialisées  
Spécialiste en Droit Fiscal, Droit Commercial,  
Droit des Sociétés  
Port de Plaisance de Toga  
Bât. A2 - 20200 Bastia  
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/06/09 fait à Bastia, enregistré à la recette des impôts de SIE - pôle enregistrement de Bastia, le 22/06/2009, case 5, bordereau 2009/688.

\* L'indivision Bindi

\* Monsieur André Bindi

\* Monsieur Ange Laurent Bindi

\* Monsieur Pascal Bindi

**A donné en location gérance à :**

La Société BRASSERIE LE MAJESTIC, Société par actions simplifiée, au capital de 20.000,00 euros, dont le siège social est 1, rue Luce de Casabianca, 20200 Bastia, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Un fonds de commerce de bar, licence IV, brasserie, restauration, sis et exploité 1, rue Luce de Casabianca.

Pour une durée d'une année à compter du 18/06/2009, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

En vertu de ce contrat, la société BRASSERIE LE MAJESTIC, exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour avis,



12

## LES AMBULANCES PORTO-VECCHIAISES

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000 euros  
Siège : Immeuble Les Mouettes  
20137 Porto-Vecchio

### RECTIFICATIF

Dans l'avis de constitution paru dans "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 22 mai au 04 juin 2009, n°6267.

#### Il fallait lire :

**Dénomination :** SARL LES AMBULANCES PORTO-VECCHIAISES  
**Au lieu de :** Dénomination, SARL LES AMBULANCES PORTO-VECCHIAISES. Comme écrit par erreur.

Pour avis,  
La gérance.

13

## LE CYRANO

Société Anonyme  
Capital : 426 857,25 Euros  
Siège Social : La Palmola, 20232 Oletta  
R.C.S. : Bastia 307 584 391

### AVIS DE NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

La Société Le Cyrano, Société Anonyme au capital de 426 857,25 Euros, dont le siège social est à 20232 OLETTA, inscrite au RCS de Bastia sous le numéro B 307 584 391.

Aux termes de la décision des associés en date du 29 juin 2005, Monsieur Jacques Yves BONAVITA, né le 24.10.1972 à Bastia, de nationalité française, et résident à 20232 Oletta, a été nommé Administrateur, et ce pour une durée de six ans.

Le conseil d'administration est désormais composé de :

- Joseph Marie BONAVITA
- Jean Pierre BONAVITA
- Jacques Yves BONAVITA

14

### La Société de Gestion Corse Holding S.A (SOGECO)

Société Anonyme au capital de 480 214 Euros, dont le siège social est à 20232 Oletta  
Inscrite au RCS de Bastia  
sous le numéro B 334 913 118

### AVIS DE NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

Aux terme de la décision des associés en date du 05.07.2000, Monsieur Jacques Yves BONAVITA, né le 24.10.1972 à Bastia, de nationalité française, et résident à 20232 Oletta, a été nommé Administrateur, et ce pour une durée de six ans.

Le conseil d'administration est désormais composé de :

- Joseph Marie BONAVITA
- Jean Pierre BONAVITA
- Jacques Yves BONAVITA

05

## Sté GERVASI

Forme : Société à Responsabilité Limitée  
Capital : 8000 euros  
Siège : Lieu-dit CISTERMINO  
20217 SAINT FLORENT  
RCS 327 203 550 (83 B 67)

### CHANGEMENT GERANT

Par assemblée générale extraordinaire en date à du 18 décembre 2008, Mme Françoise GERVASI, demeurant à SAINT FLORENT a été nommée gérante de la société à compter du 15 MARS 2009 en remplacement de M. GERVASI Jean-Jacques, démissionnaire.

Pour avis,

15

## SCI L'OLIVERAIE

Société Civile  
Au capital de 1.219,59 euros  
Siège : Lieu-dit Ciaravono  
Lecci - 20137 Porto-Vecchio  
RCS Ajaccio : SIREN 417 564 275

### AUGMENTATION DE CAPITAL

Suivant acte reçu par Maître Paul Ollivier, notaire associé aux Pennes Mirabeau, (Bouches du Rhône), 51, Avenue de Plan de Campagne, le 14 avril 2009, enregistré à la recette des impôts d'Aix en Provence Nord, le 22 avril 2009, b° 2009/422, case n°7, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 1220 euros par l'augmentation de la valeur nominale de chaque part par apport de 0,41 euros, à la caisse sociale et par la création de cents parts sociales nouvelles.

\* **Ancienne mention :** 1.219,59 euros  
\* **Nouvelle mention :** 2440 euros

Les formalités seront effectuées au Greffe au Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le notaire.

23

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Pietrosella (Corse du Sud), du 16 juin 2009, enregistré à Ajaccio RD, le 19 janvier 2009, bordereau 2009/374, case n°1, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** "SCI TURQUOISE"  
**Capital :** 1000 euros en numéraire

**Siège :** Pietrosella (Corse du Sud), 20, Résidence Sampiero 2

**Durée :** 99 ans

**Objet :** L'acquisition, par voie d'apport ou d'achats, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la construction, la mise en valeur, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis

**Gérance :** M. Corazzini Jérôme, demeurant à Pietrosella (Corse du Sud), 20, Résidence Sampiero 2

**Agrément :** Les statuts stipulent sous certaines conditions, des clauses d'agrément en cas de cession de parts  
**Immatriculation :** Au RCS Ajaccio

Pour avis, le gérant.

08

### TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par décision de la gérance en date du 07 mai 2009, le siège social et l'établissement principal de la SARL PRESTO, immatriculée au RC Ajaccio sous le n° 505 110 932 00017 sont transférés de : Zone Artisanale Muselli, 20169 Bonifacio, à : **Villa Isabelle, La Cappa, 20169 Bonifacio**, à dater du 1er juin 2009.

39

### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 26/05/2009, a décidé la dissolution anticipée de la Société GAEC DE FIGARELLA a compter du 26/05/2009.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Salvatori Valentin, demeurant Moulin Balanea, 20225 Avapessa, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la Loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et à autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Chez Monsieur Salvatori Valentin, Moulin Balanea, 20225 Avapessa. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,  
Le liquidateur.

07

## MALAGOLI

SARL au capital de 101.200 euros  
Porté à 102.000 euros  
Siège : Ribba, San Gavino di Carbini  
20137 Porto-Vecchio  
RCS Ajaccio : 410 623 102

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 26/05/2009, a décidé et réalisé une augmentation du capital social d'une somme de 800 euros, par l'émission de 4 parts sociales nouvelles de 200 euros chacune, à libérer intégralement par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La gérance,

11

### RECTIFICATIF

Dans l'avis de mise en location gérance paru dans "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 22 mai au 04 juin 2009, n°6267.

**Il fallait lire :** Suivant acte sous seing privé en date du 22 mai 2009, M. Cesari Gérard, immatriculé au Répertoire des Métiers de la Corse du Sud, sous le numéro 372582862, RM 20-1 a donné en location gérance à la SARL LES AMBULANCES PORTO-VECCHIAISES.  
**Au lieu de :** Suivant acte sous seing privé en date du 22 mai 2009, M. Cesari Gérard, a donné en location gérance à la SARL LES AMBULANCES PORTO-VECCHIAISES. Comme écrit par erreur.

Pour avis,

22

## Sté TERRA DESIGN

SARL au capital de 100.000 euros  
Siège : 160, Chemin de la Madrague  
Ville Pôle 160 - 13015 Marseille  
RCS : Marseille

### TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Par décision de la gérance en date du 17 juin 2009, les associés ont décidé de transférer le siège social de 160, Chemin de la Madrague, Ville Pôle 160, 13015 Marseille.

**A (Nouveau siège) :** Hameau de Pietronacce, 20233 Pietracorbara

A compter du 18 juin 2009  
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bastia

Pour avis,

17

Suivant acte reçu par Me Alexandre Santoni, notaire à Bonifacio, le 1er/06/2009, enregistré à la recette principale de Porto-Vecchio, le 18 juin 2009, bordereau n°2009/207, case n°1, M. Dominique Pierre Franchi, demeurant à Bastia (20200), Résidence Conca d'Oro, a cédé à Melle Lydie Pasqualini, demeurant à Furiani (20600), Lot Campo Meta. Le fonds de commerce de papeterie-parfumerie-tabac-journaux exploité à Bastia (20200), "Fior di Macchia", Toga, et objet d'une immatriculation au RCS de Bastia sous le numéro SIREN 331 104 182 Moyennant le prix de 35.000,00 euros, en ce compris la licence d'exploitation délivrée par la Direction des Douanes. La prise de possession a été fixée au 01/06/2009. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publicités légales, en l'Office de Maître Patrick Fouquet, notaire associé à Ville di Pietrabugno (20200), Immeuble Napoléon, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
Me Alexandre SANTONI, Notaire.

59

## I MULINI DI FERRULICCIA

SARL au capital de 10.000 euros  
Siège social : 20166 Bisinao  
N° R.C.S. : 487 914 574

Aux termes de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 8/3/2009, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/01/2009. Elle a nommé comme liquidateur : M. Braud, demeurant 20166 Bisinao. Le siège de la liquidation est fixé au 20166 Bisinao. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio. Les formalités seront effectuées au R.C.S. de Ajaccio.

Le liquidateur.

# INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce  
L'Information Légale sur les Entreprises.

GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS

## INFOGREFFE

PAR INTERNET  
[www.infogrefe.fr](http://www.infogrefe.fr)

L'information légale  
sur les entreprises

(Kbis, bilans, états d'endettement...)

PAR MINITEL 3617 infogrefe  
0,92€ + 0,86€ TTC/mn

PAR TÉLÉPHONE 0 899 70 22 22  
1,349€ TTC/appel + 0,337€ TTC/mn

\* Réglement par carte bancaire (sauf Abonnement) ou par carte prépayée infogrefe



# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## PROCÉDURE ADAPTÉE OPÉRATEUR DE RÉSEAU CCI2B / DC /2009-041

(MONTANT INFÉRIEUR A 411.000 EUROS)

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire  
Rue du Nouveau Port  
20293 Bastia Cedex  
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

**Correspondant :**

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire  
Rue du Nouveau Port  
20293 Bastia Cedex  
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

**Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

Services généraux des administrations publiques / Activités Aéroportuaires.

**Objet du marché :** Missions de maîtrise d'oeuvre et de coordination SSI pour la mise aux normes des systèmes de sécurité incendie des Aéroports de BASTIA et CALVI.

**Lieux de livraison :** Aéroports de Bastia Poretta et Calvi Sainte Catherine

**Type de marchés :** Marchés de services

**Nomenclature Européenne CPV :** 74142110

**Caractéristiques principales :**

Le marché de maîtrise d'oeuvre a pour objet, en vue de la réalisation de deux ouvrages, l'exécution d'un ou plusieurs éléments de mission définis par l'article 7 de la Loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la Maîtrise d'Ouvrage Publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée et par le décret n°93-1268 du 29 novembre 1993 relatif aux missions de maîtrise d'oeuvre confiées par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droit privé.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

**Mode de passation du marché :** Défini par les articles 134, 135, 144.III, 146, 150.III.1° et 168.II du nouveau Code des Marchés Publics.

L'avis concerne un marché public

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

- Les articles 86 à 111 du Code des Marchés Publics (titre IV - Chapitre 1er)

- Le paiement des acomptes est de 30 jours par virement

- Crédits ouverts sur la section comptable 130 et 135

**Langue dans laquelle les candidatures et les offres doivent être adressées :**

Le Français

**Unité monétaire utilisée :** L'euro

**La demande de dossier et sa remise gratuite se feront à l'adresse ci-dessous :**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse  
Direction Générale  
Département Juridique et Affaires Générales  
Hôtel Consulaire - B.P 210  
20293 Bastia Cedex  
ou téléchargement sur le site : [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)

**Présentation des documents et des renseignements à fournir par le candidat :**

**Le candidat produit à l'appui de sa candidature :**

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du nouveau Code des Marchés Publics.

- La copie du ou des jugements prononcés. S'il est en redressement judiciaire.

- Les imprimés DC4 et DC5 dûment complétés et signés disponibles aux adresses suivantes <http://www.minefi.gouv.fr> (thème : marchés publics) et [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr) ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

- La présentation d'une liste des principaux services relatifs à l'objet du marché effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et privé.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions de l'article 43 ou qui, le cas échéant après mise en oeuvre des dispositions de l'article 52.I alinéa 1er, produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

**Date limite de remise des offres :** Le 17 Juillet 2009 à 10h

**Critères de sélection des candidatures :**

\* Capacités techniques et financières

\* L'examen des compétences en matière de maîtrise d'oeuvre (bâtiment et infrastructure)

\* Références et moyens humains et matériels

**Critères d'attribution des offres :**

\* Prix des prestations (50%)

\* Mémoire technique (Méthodologie pour chaque phase, nombre de visite et planning) (30%)

\* Délai de réalisation : (20%)

**Durée de validité des offres :** 120 jours.

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** CCI2B/DC/2009-041

**Adresse à laquelle le dossier devra être déposé :**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse  
Direction Générale  
Département Juridique et Affaires Générales  
Hôtel Consulaire - B.P 210  
20293 Bastia Cedex  
ou téléchargement sur le site : [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)

**Renseignements complémentaires :**

**Renseignements administratif :**

Département Juridique et Affaires Générales  
Tél. 04.95.54.44.39 - Fax : 04.95.54.54.61

**Renseignements techniques :**

Direction des Concessions Aéroportuaires  
Tél : 04 95 54 54 61  
Fax : 04 95 54 54 56

**Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les documents écrits mentionnés par le présent avis peuvent être remplacés par un échange électronique ou par la production d'un support physique électronique à l'adresse suivante : [www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Bastia  
Chemin Montepiano  
20407 Bastia Cedex  
Tél. : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.88.55

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Département Juridique et Affaires Générales  
Tél. : 04.95.54.44.39 - Fax : 04.95.54.44.96

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille cedex 20.

**Précisions concernant le(s) détail(s) d'introduction des recours :**

- Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et recours en annulation dans un délai de deux mois suivant la notification de la décision.

- Référé précontractuel effectué avant la conclusion du marché (Article L.551.1 du code de la Justice Administrative).

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 23 juin 2009

### SCP LENTALI PIETRI - DUCOS

Avocats au Barreau d'Ajaccio  
Immeuble Le St Jean - 20137 Porto-Vecchio  
Tél : 04 95 70 45 70

### AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SCI

Aux termes d'un acte SSP en date à Ajaccio (Corse du Sud), du 17 juin 2009, enregistré à Ajaccio, le 22 juin 2009, bordereau 2009/380, case n°3, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** SCI PINGUET - PIETRI

**Capital :** 1500 euros

**Siège :** 47, rue Cardinal Fesch, 20000 Ajaccio (Corse du Sud)

**Durée :** 99 années

**Objet :** L'acquisition, par voie d'apport ou d'achats, la prise à bail, la mise en valeur, la construction, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis

**Gérance :** Mme Pietri Karina, domiciliée Immeuble Le Majorque, Résidence des Iles, 20090 Ajaccio

**Immatriculation :** Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Pour avis et mention, le gérant.

### TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BASTIA

CHAMBRE DES  
REDRESSEMENTS JUDICIAIRES  
LOI DE SAUVÉGARDE  
DECRET DU 28/12/2005

### EXTRAIT

Par jugement du 22 juin 2009, le Tribunal prononce la liquidation judiciaire à l'égard de : GAEC PRIMEURS DE MARIANA, ayant son siège social Plaine de la Marana, 20290 Lucciana, son représentant légal Monsieur Philippe Solier, demeurant à Lucciana, 20290 Borgo.

**Forme :** Société Civile Agricole  
**Inscrite au RCS :** Bastia 340 954 833 -  
**N° Gestion :** 87 D 29

**Activité :** Exploitation des biens agricoles apporter par les associés achetés ou pris à bail par lui ou mis à sa disposition  
**Date de cessation des paiements :**  
9 février 2009

**Juge commissaire :** Dominique Lentantin, Juge commissaire titulaire et Michel Huber, Juge commissaire suppléant

**Mandataire judiciaire :** Maître de Moro Giafferi, BP 75, Immeuble U Boscu d'Oru, Bt.B, Pietranera, 20289 Bastia Cedex

Pour extrait : F/F Le Greffier

### AUGMENTATION DE CAPITAL

Le Président de la Société RELAIS CECCALDI, Société par actions simplifiée, au capital de 186.000 euros, immatriculé au RCS Ajaccio 304 142 631, dont le siège social est à Ajaccio, (20090), Lieu-dit Aspretto, statuant sur habilitation de l'AGE du 26 mai 2009, a, en date du 10 juin 2009, constaté l'augmentation du capital, s'élevant à 186.000 euros et divisé en 6000 actions de 31 euros chacune, entièrement libérées, d'une somme de 930 euros pour le porter à 196.930 euros, par émission de 30 actions nouvelles de 31 euros chacune. L'article 7 des statuts a été modifié : **Ancienne mention :** Le capital social est fixé à cent quatre vingt six mille (186.000) euros ; Il est divisé en six mille (6000) actions de trente et un (31) euros chacune toutes de même catégorie et intégralement libérées. **Nouvelle mention :** Le capital social est fixé à la somme de cent quatre vingt six mille neuf cent trente (186.930) euros ; Il est divisé en six mille trente (6030) actions de trente et un (31) euros chacune toutes de même catégorie et intégralement libérées.

Pour avis, le Président.

### Office Notarial de Maître Yves LEANDRI

Notaire Associé  
1, rue Luigi Giafferi - 20200 Bastia

Suivant acte reçu par Me Yves Leandri, notaire à Bastia, le 16/06/2009, enregistré SIE-Pôle enregistrement de Bastia le 17 juin 2009, b° 2009/670, case n°1, contenant :

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE :**

Par M. Terranova Sébastien, Paul, demeurant, à Biguglia, 20620, Route des Petrelles, Bâtiment B, au profit de Melle Martins Cepa Maria, demeurant, à Bastia, 20200, San Gaetano, Bâtiment B1, Route de Cardo. D'un fonds de commerce de fabrication et vente de pizzas, de paninis, de crêpes, dépôt de pain, et vente de boissons à consommer sur place ou à emporter, connu sous l'enseigne " **E PETRELLE**", situé à Biguglia, 20620, Résidence "E Petrelle", Bâtiment B, Lieu-dit Casatorra.

**Moyennant le prix de :** 25.000 euros

**Entrée en jouissance :** 16 juin 2009

Les oppositions seront reçues en l'Office Notarial de Maître Yves Leandri, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour unique insertion, Le Notaire.



57

**CORSERESA**

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 45.000 euros  
 Siège : Résidence Tenerella  
 Les Hameaux de Porticcio - BP N°3  
 20166 Porticcio  
 RCS Ajaccio : 423 606 250

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 22 mai 2009 a décidé à compter de la même date, de transformer la Société en Société par actions simplifiée, régie par le Code de Commerce, sans création d'un être moral nouveau, avec adoption de nouveaux statuts.

La dénomination, le siège, l'objet et la durée sont inchangés.

**Capital** : 45.000 euros, divisé en 3000 actions de 15 euros chacune entièrement libérées.

**Président de la société** : La société est présidée par Monsieur Jean Jacques Giuseppi, né le 28 avril 1944 à Alger (Algérie), demeurant, Résidence Tenerella, Les Hameaux de Porticcio, Grosseto Prugna à Porticcio (20166), de nationalité française, qui a été nommé par l'assemblée générale extraordinaire des associés du 22 mai 2009.

**Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité. Chaque membre de l'assemblée a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Cession d'actions** : Les cessions ou transmissions d'actions, à titre gratuit ou onéreux, entre les associés sont libres. Les cessions à titre gratuit ou onéreux au profit de tiers non associé (y compris au profit des ascendants, descendants ou conjoint d'un associé) sont soumises à l'agrément, suivant décision collective des associés.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio.

Pour avis,  
 Le représentant légal.

53

**SARL BUSSAGLIA LOCATIONS**

En liquidation  
 Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 7622,45 euros  
 Siège : C/o Bellavigna Stéphane  
 Serriera - 20147 Partinello  
 RCS Ajaccio : B 381 964 741

**AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION**

L'assemblée générale des associés réunie le 14 février 2009, au siège social a approuvé le compte définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé M. Bellavigna Stéphane, demeurant, Serriera 20147 Partinello, de son mandat de liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le liquidateur.

42

**TRAVIM**

SARL au capital de 2.000 euros  
 Siège : Valle Punta di Mozza  
 Chemin d'Appietto - 20000 Ajaccio  
 RCS Ajaccio : 507 597 060

Aux termes d'une décision en date du 22 juin 2009, l'associé unique a nommé Mademoiselle Marie-Louise Negroni, demeurant, Valle di Punta Mozza, Chemin d'Appietto, 20167 Mezzavia, en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de M. Lionel Chambon, démissionnaire.

Pour avis,  
 La gérance.

51

**AVIS D ATTRIBUTION****DÉPARTEMENT DE PUBLICATION : 20B  
ANNONCE N° 09-137313**

**- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** :  
 Communauté de Communes du Nebbiu.

**Correspondant** : Leccia Jean-Pierre, casa cumuna,  
 20232 Oletta  
 Tél. : 04-95-39-01-09 - Télécopieur : 04-95-39-07-59  
 courriel : oletta@wanadoo.fr.

Annonce n°21, B.O.A.M.P. 229 A du 26 novembre 2008.

**Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence** : 2008/11.

**Objet du marché** : travaux de réfection de la voirie de la route " de Pieve ".

**Type de marché de travaux** : exécution.

**Critères d'attribution retenus** :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1.la valeur technique : 40 %;
- 2.le prix des prestations : 60 %.

**Type de procédure** : appel d'offres ouvert.

**Attribution du marché ou du lot** :

travaux de réfection de la voirie de la route " de Pieve ".

**Nom du titulaire / organisme** : SAS Société Routière de Haute-corse

RN 193 casatorra, 20620 Biguglia. ;

**Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.)** : 243 800 euros.

**Date d'attribution du marché** : 6 mai 2009.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 22 juin 2009.

**Critères sociaux ou environnementaux** : Aucun

**Eléments de facturation** :

**Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP** : 02/2008

**Libellé de la facture** : Communauté de communes du nebbiu casa cumuna i fossi,  
 20232 Oletta

**Classification des produits** :

\* Travaux de construction

50

**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Annonce n° 6268 publiée la semaine du 5 au 11 juin 2009

**MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** :

Etablissement public territorial, EPCI  
 Communauté de Communes du Cap Corse  
 Maison du Cap Corse  
 20200 Ville di Pietrabugno  
 Téléphone : 04.95.31.02.32  
 Fax : 04.95.31.75.85

**Objet du marché** : Aménagement des marines du Cap Corse : Conception, fourniture et pose d'une signalétique des marines

**La date limite de réception des offres est reportée au** : 6 Juillet 2009 à 12 heures

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : le 23 juin 2009

30

**COMMUNE DE BONIFACIO****AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**OBJET : CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE VOIES PRIVEES OUVERTES A LA CIRCULATION DES CHEMINS DITS DE MACELLARA - PIANTARELLA et PRUNICCIA**

**Date de l'enquête** : du 22 juin au 13 juillet 2009

Monsieur GAY Dominique, Commissaire-Enquêteur, domicilié, Résidence des Iles, 20000 Ajaccio, recevra le public le 22 juin et le 13 juillet 2009 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Le dossier d'enquête publique est à la disposition du public les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15, à la Direction Générale des Services.

Fait à BONIFACIO, le 10 juin 2009  
 Le Maire,  
 Jean Charles ORSUCCI.

Notre Site : [www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)

41

**SOCIETE DES GRANULATS AJACCIENS**

Société Anonyme  
 Au capital de 302.000 euros  
 Siège : Carrière de Baléone  
 Ponte Bonello - 20167 Mezzavia  
 410 750 848 RCS Ajaccio

Le Conseil d'Administration réuni le 15 mai 2009 a été informé par le Président que par lettre du 25 mars 2009, Monsieur Jean-Paul Ray, demeurant, 996, Boulevard Valcos, à Bouc-en-Bel-Air, (13320), a été désigné en qualité de représentant permanent de la SOCIETE ROUTIERE DE HAUTE-CORSE, Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Louis Marcel.  
 Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

02

**RECTIFICATIF**

Rectificatif à l'annonce légale n° 28 parue dans «L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE» du 12/12/2008 - N° 6245

**GERANCE LIBRE DE FONDS DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05 décembre 2008 à Borgo, M. El BOUHALI Mohamed, demeurant à Lieu-dit Purettonne, 20290 Borgo, a donné en location gérance à SARL MARIA CONSTRUCTION, sis à Lieu-dit Purettonne, 20290 Borgo, un fonds de commerce de maçonnerie générale, tous travaux de bâtiment, à l'enseigne « **MAR BTP 2B** », sis et exploité à Lieu-dit Purettonne, 20290 Borgo, pour une durée de douze mois à compter du 01 janvier 2009.

Pour insertion unique,  
 Le gérant.

27

**BERNARDINI IMMOBILIER**

Société à Responsabilité Limitée  
 Au capital de 3000 euros  
 Siège : 25, Lot Pianone di Borgo  
 20290 Borgo  
 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 20 mai 2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée BERNARDINI IMMOBILIER, a décidé de transférer le siège social du 25, Lot Pianone di Borgo, 20290 Borgo, au, 4, Résidence "Le Bastio 2", Lieu-dit Bastio, 20600 Furiani à compter du 20 mai 2009 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La gérance,

52

Par acte SSP en date à Folelli du 22 juin 2009, les consorts CASTELLI savoir Mme Clothilde Castelli, Mme Marie Octavie Plat, Monsieur Argante Joseph Castelli et Mademoiselle Dominique Castelli, propriétaires indivis du fonds de commerce exploité par Monsieur Joseph Castelli, en qualité d'individu exploitant et demeurant à Penta di Casinca (20213), Lieu-dit Ferrara - Folelli, (307 441 584 RCS Bastia), ont donné en location gérance à Monsieur Pierre-Jean Pioppini, demeurant Lieu-dit "Corso", 20213 Castellare di Casinca, la branche d'activité "débit de boissons", d'un fonds de commerce de "restaurant, mercerie, débit de boissons", sis à Folelli (20213), Route de la Mer, et ce, pour une durée de trois années à compter du 1er juin 2009, renouvelable ensuite par tacite reconduction d'année en année.

Maître Marthe POGGI, Notaire, agissant en qualité de membre de la Société  
**“Maître Marthe POGGI, Notaire associé”**,

Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dont le siège social est à Bastia (Haute-Corse), 39, Boulevard Paoli

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marthe Poggi, notaire à Bastia (Haute-Corse), le 08 juin 2007, publié au bureau des hypothèques de Bastia (Haute-Corse), le 12 juillet 2007, volume 2007 P, numéro 5681, les associés de la “SCI PANICALE”, au capital de cent quarante et un mille euros (141.000,00 euros), dont le siège social est à Bastia (Haute-Corse), Résidence “Plein Soleil”, 20600, RCS Bastia N°491 540 530, ont décidé l'augmentation du capital social par voie d'apport en nature d'un immeuble consistant en un appartement (lot n°93), sis sur la commune de Bastia (Haute-Corse), Résidence “Plein Soleil”, cadastré section BE, numéro 11.  
 Par conséquent le capital social est désormais porté à la somme de cent soixante-trois mille cinq cents euros (163.500,00 euros), par la création de 2250 parts d'intérêts nouvelles numérotées de 14.051 à 16.300, appartenant à Monsieur Ange Pierre Campocasso. Le siège social de la société, sa durée et ses dates d'ouverture et de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Pour avis,  
 Me Marthe POGGI,  
 Notaire.

### “BOUCHERIE DE LA ROCADÉ”

SARL au capital de 5000 euros  
 8, Bd Louis Campi  
 La Rocade - 20090 Ajaccio

### AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 2 janvier 2009, 8, Bd Louis Campi, La Rocade, 20090 Ajaccio, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : SARL  
**Dénomination** : “BOUCHERIE DE LA ROCADÉ”  
**Capital** : 5000 euros  
**Siège** : 8, Bd Louis Campi, La Rocade, 20090 Ajaccio  
**Objet** : Boucherie, charcuterie, traiteur, fruits et légumes, épicerie  
**Gérant** : M. Azohri Laaziz, né le 26 juillet 1972 à Beni Oulichek (Maroc), demeurant Imm. Le Cytise, Bât. C2, Chemin de Biancarello, 20090 Ajaccio  
**Durée** : 99 ans  
**Immatriculation** : RCS Ajaccio

### AVIS DE MODIFICATION DE GERANCE

Aux termes d'une délibération en date du 16 juin 2009, et en vertu de l'article L223-18 du Code du Commerce, l'assemblée générale ordinaire a décidé de modifier la gérance de la SARL Les Immortelles, Mora Dell'Onda, 20137 LECCI, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 491 930 129, comme suit : Mme Simone Grimaldi, née Rinieri, n'est plus gérante suite à sa démission de ce poste, la gérance est donnée en co-gérance, à Melle Nathalie Giovannangeli et à Melle Carole André. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence. Cette prise de cogérance est effective dès le 16 juin 2009. De plus, l'objet de la société a été précisé et l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,  
 La gérance.



VILLE de CALVI

## VILLE DE CALVI ENQUÊTE PUBLIQUE

### PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS POUR LA REALISATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

## AVIS AU PUBLIC

2ème insertion,

Par arrêté Municipal N°56/09 en date du 12/05/09, le Maire de la Ville de CALVI a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols, de la commune approuvé le 07/03/88.

A cet effet, Monsieur Richard VARRALL, demeurant, Monte de Linguizzetta, 20230 Linguizzetta, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur le 10/04/09 par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia.

L'enquête se déroulera à la Mairie de CALVI, Avenue du Commandant Marche, 20260 Calvi, du lundi 22 juin 2009 au vendredi 24 juillet 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture (8h30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures) où chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre d'enquête.

Les observations peuvent également être adressées par écrit à la Mairie de CALVI, BP 29, 20260 Calvi, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur.

**Le Commissaire Enquêteur recevra le public à la Mairie de CALVI, les :**

- Lundi 22 juin 2009 de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 10 juillet 2009 de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 24 juillet 2009 de 14 heures à 17 heures

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur transmis à Monsieur le Maire de la commune de CALVI, dans les trente jours de la clôture de l'enquête seront tenus à la disposition du public en Mairie de CALVI.

Le Maire,  
 Pancrace GUGLIEMACCI.

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date à Porticcio du 25 mai 2009, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : SCI MAGGIORI  
**Siège** : Résidence Tenerella, Les Hameaux de Porticcio, Grosseto Prugna, 20166 Porticcio  
**Objet** : Acquisition, administration, aménagement, exploitation, mise en valeur et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis et non bâtis, agricoles ou non et particulièrement, l'acquisition d'un bien immobilier à usage d'habitation situé 30, bis rue des Martyrs de la Résistance à Beausoleil (06240).  
**Durée** : 99 années  
**Capital** : Mille (1000) euros  
**Gérance** : Monsieur Jean-Jacques Giuseppi, demeurant, Résidence Tenerella, Les Hameaux de Porticcio, Grosseto Prugna, 20166 Porticcio  
**Immatriculation** : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

**Cession de parts** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à toute personne qu'un associé (en ce compris le conjoint, l'ascendant ou le descendant d'un associé) qu'avec l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

Pour avis,  
 La gérance.

### CREATEURS D'ENTREPRISE

Pour une information,  
 juste  
 Abonnez-vous

### FIN DE LOCATION GERANCE

La location gérance consentie par la Société RELAIS MON REVE, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, au capital de 15.000 euros, dont le siège social est Lieu-dit Aspretto, RN 193, 20000 Ajaccio, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro B 440 461 705, au profit de Monsieur Patrick Marcheschi, demeurant, 20111 Casaglione, immatriculé au Registre du Commerce d'Ajaccio sous le numéro A 482 821 931, suivant acte sous seing privé en date à Ajaccio du 31 mai 2005, portant sur un fonds de commerce d'exploitation d'une station service, vente de produits pétroliers, d'accessoires et d'équipements pour véhicules à moteur, vente d'articles de sport, de plage, de camping et de produits alimentaires situé à Sagone (20118), Lieu-dit Esigna, sous l'enseigne RELAIS MON REVE, a pris fin le 11 juin 2009.

Pour unique publication,  
 Le bailleur.

### ABONNEZ-VOUS

A “L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE”

6 MOIS=32 euros

1 AN=42 euros

### E-MAIL

al@informateurcorse.com

### RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale n°62, parue dans “L'Informateur Corse Nouvelle”, n°6270, semaine du 19 au 25 juin 2009, concernant l'objet dans l'avis de constitution de la SCI “M.A.V.I”.

Il y a lieu de lire :

**Objet** : L'acquisition de tous biens immobiliers, qu'elle prendrait la décision d'acquérir ou de construire, destinés à l'habitation par voie de location ou à titre d'habitation principale ou d'autres usages.

- La gestion et l'administration desdits biens, l'arbitrage de ces biens de même que leur aliénation de toute nature (sûretés - hypothèque) en faveur de tiers, et en particulier caution hypothécaire.

- Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus décrit, sous réserve que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

### CORSTYRENE

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
 Capital : 150.000 euros  
 Siège : Lieu-dit “Alessandraccio”  
 Aléria (Haute-Corse)  
 RCS Bastia : B 497 120 337

### AVIS DE CHANGEMENT DU PRESIDENT

Suivant décision en date du 10 avril 2009, Monsieur Even Guillot, demeurant à Aléria (20270), a décidé de démissionner à compter du 15 mai 2009, de ses fonctions de Président de la société CORSTYRENE.

Par décision en date du même jour, conformément à l'article 15-1 des statuts de la société CORSTYRENE, la Société CLIO GESTION, Associée unique de la société CORSTYRENE, a décidé de nommer en ses lieu et place comme nouveau Président, à compter de sa démission, la Société MED GESTION, dont le siège est sis à Aléria, Lieu-dit Alessandraccio (20270).

Formalités au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex  
 Accès Minitel 3617 Infogreffe

Par jugement en date du 16/06/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'encontre de M. Lopes Calcada Rui Miguel, né le 06/11/1979 à Ver O Mar Povoa de Varzim (Portugal), domicilié Rce Massoni, Immeuble Les Dahlias, Quartier de Lupino, 20600 Bastia.

Non inscrit au RCS de Bastia  
 Gérant de la SARL MG2B  
 Ld Bassanese - Lupino - 20600 Bastia  
 Travaux de maçonnerie.  
**RCS Bastia** : B 483 347 613 (2005 B 1155).

- La mise à la charge des dettes de la SARL MG2B à hauteur de 100.000 euros.

- L'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler directement ou indirectement toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale pour une durée de 10 ans.

Pour extrait,  
 SCP Mes NAPPI-CASANOVA,  
 Greffiers Associés

“INFORMATEUR CORSE NOUVELLE”

TEL : 04 95 32 04 40  
 FAX : 04 95 32 02 38





# AVIS DE MARCHÉ - AAPC

## 15 / 2009

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

#### I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Département de la Haute-Corse,  
à l'attention de M. Giacobbi Paul  
Hôtel du Département - Rond point du Maréchal Leclerc  
F - 20405 Bastia cedex 9  
Tél : 0495555779, Email : afillippi@cg2b.fr, Fax : 0495550237  
Adresse(s) internet : <http://www.haute-corse.fr>  
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>

#### Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues et Renseignements techniques :

Direction des Infrastructures des Routes et des Transports  
Service Routes,  
à l'attention de M. Chiorboli Gabriel  
11, Avenue Jean Zuccarelli  
F - 20200 Bastia, Tél : 0495348185  
Email : gchiorboli@cg2b.fr, Fax : 0495348181

#### Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus :

Direction des Infrastructures des Routes et des Transports  
Service Routes  
à l'attention de M. Chiorboli Gabriel  
Département de la Haute Corse - Service Routes  
11, Avenue Jean Zuccarelli  
F - 20200 Bastia, Tél : 0495348185  
Email : gchiorboli@cg2b.fr, Fax : 0495348181,

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2009\\_WGPEP&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2009_WGPEP&v=1&selected=0)

#### Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées et renseignements administratifs :

Département de la Haute Corse  
Service Juridique et de la Commande Publique  
à l'attention de M. Filippi Antoine  
Rond Point du Maréchal Leclerc - 1er étage, F  
20405 Bastia Cedex, Tél : 0495555779  
Email : afillippi@cg2b.fr, Fax : 0495550237,

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2009\\_WGPEP&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2009_WGPEP&v=1&selected=0)

#### I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité territoriale - Services généraux des administrations publiques - Département de la Haute-Corse. - Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Travaux de réparations de la voirie départementale.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux : Travaux d'Exécution

Lieu principal d'exécution : Réseau Routier Départemental de la Haute-Corse .

Code NUTS : FR832

II.1.3) L'avis implique : un marché public

II.1.5) Description succincte du marché : Travaux de réparations de la voirie départementale.

II.1.6) Classification CPV : 45233140, 45233142

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non

II.1.8) Division en lots : Oui. Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Terrassements généraux, (Déblais / Remblais, Minage, Purges de talus, Tranchées drainantes, Hélicoptage, Travaux en site amiantifère), Corps de Chaussée, Ouvrages de confortement, soutènements amont / aval (murs poids, voile en béton projeté, gabions, enrochements, enrochements liaisons), Ponceaux, Ouvrages d'assainissement pluvial (réfection, construction, de puisards têtes aval, réseaux busés, cadre BA, fils d'eau et accotement bétonnés, caniveaux grilles, caniveaux en « U » fils d'eau trapézoïdaux en terre), Prestations géotechniques (clouage de parois, pose de grillage /filet, pose de crois de St André, murs voiles armé en béton projeté...), Réfection d'ouvrage d'art, Aménagement de trottoirs, Aménagements ponctuels ou réfection de section de routes départementales.

II.2.2) Options : Non

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution : L'acte d'engagement fixe les délais d'exécution. Les délais indicatifs proposés par le pouvoir adjudicateur sont, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution : Lot 1 : 10 mois ; Lot 2 : 10 mois ; Lot 3 : 6 mois ; Lot 4 : 16 mois ; Lot 5 : 10 mois ; Lot 6 : 6 mois ; Lot 7 : 5 mois. Les candidats peuvent toutefois proposer un délai différent de celui proposé par le pouvoir adjudicateur.

#### Informations sur les lots :

Lot 1 : Cantons de Belgodere, Calenzana, Calvi & Ile-Rousse

Lot 2 : Cantons de Capo Bianco, Conca d'Oro, Haut Nebbio, Sagro di Santa Giulia & San Martino di Lota

Lot 3 : Cantons d'Alto di Casaconi, Bastia & Borgo,

Lot 4 : Cantons de Ghisoni, Moita-Verde, Prunelli di Fiumorbo, & Vezzani

Lot 5 : Cantons de Bustanico Castifao Morosaglia, Corte & Niolo Omessa

Lot 6 : Cantons d'Orezza-Alesani, Fium'alto d'Ampugnani, & Campoloro-Moriani

Lot 7 : Canton de Vescovato

### SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5 % est exercée sur les acomptes par le comptable assignataire des paiements. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement : Fonds propres de la collectivité Départementale. Paiement à 40 jours

par virement au moyen d'un mandat administratif. Il est prévu le versement d'une avance. Les prestations faisant l'objet du marché sont réglées par application des prix unitaires et forfaitaires. Les comptes seront réglés mensuellement suivant les dispositions du CCAG Travaux. Les prix du marché sont révisibles.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Dans l'éventualité où un marché serait attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du marché. Il est interdit aux candidats de présenter pour un même lot plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et/ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

III.2) Conditions de participation, Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques :

- Copie du ou des jugements prononcés en cas de condamnation ;  
- Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

- Attestation de satisfaction aux obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation.

- Attestation de régularité au regard des articles L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC5).

III.2.2) Capacité économique et financière :

- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire DC5) ;

- La déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

III.2.3) Capacité technique :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, indiquant les montants, époques, lieux d'exécution ;

- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique (en adéquation avec l'objet du marché) dont le candidat dispose (formulaire DC5) ;

- Si l'offre est présentée par un groupement, la justification des capacités des opérateurs économiques, apportant la preuve que le candidat mandataire en disposera pour l'exécution du marché.

Les co-traitants et les sous-traitants doivent fournir les mêmes pièces que le candidat. Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché.

Pour répondre, les candidats utiliseront les documents DC4 (avril 2007) et DC5 (Octobre 2008) dûment complétés et signés qui leurs sont remis avec le dossier de consultation et téléchargeables sur [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr). En cas de candidatures groupées, remplir un DC5 par membre du groupement et un seul DC4 pour tout le groupement.

III.2.4) Marchés réservés : Non

### SECTION IV : PROCEDURE

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Prix : 50 %
2. Délai d'exécution : 30 %
3. Valeur technique : 20 %

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.3) Renseignements d'ordre administratif :

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : AAPC 15/2009

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 10 août 2009 à 12 h 00

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique : Non

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

VI.3) Autres informations : Renseignements complémentaires spécifiques d'ordre technique :

Lot n° 1 : Subdivision Territoriale de Balagne

Tél. : 0495650813 / Fax : 0495659326

Lots n° 2, 3, 6 et 7 :

Subdivision Territoriale de Bastia Cap Golo

Tél. : 0495300710 / Fax : 0495300710

Lot n° 4 : Subdivision Territoriale du Sud

Tél. : 0495565050 / Fax : 0495565054

Lot n° 5 et 6 : Subdivision Territoriale du Centre

Tél. : 0495452110 / Fax : 0495452190

Outre la version papier, les candidats peuvent également obtenir gratuitement la version dématérialisée du dossier de consultation (à l'exception des plans et pièces annexés au C.C.T.P. qui seront remis uniquement sous format papier). Une réponse électronique est autorisée selon les modalités indiquées au règlement de la consultation. Les offres devront être exprimées en euros.

Les éléments d'appréciation du critère « valeur technique » ainsi que les barèmes de notations des critères de jugement des offres sont indiqués au règlement de la consultation chapitre 6.2.

VI.4) Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours (VI.4.1) / VI.4.3) Tribunal Administratif de Bastia

Villa Montepiano, 20407 Bastia cedex - Tél : 0495328866.

Mail : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr)

Fax : 0495323855. URL : <http://www.ta-bastia.juradm.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 24 / 06 / 2009

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

10 août 2009 à 12 h 00

**Notre Site : [www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)**

## Me André MASSON

Notaire  
205, Avenue Emile Bodin  
13600 La Ciotat

La Société Civile Immobilière  
"SCI POJACA"

Capital de : 28.090 euros  
Siège : Bastia (20200)  
28, Bd Benoîte Danesi  
RCS Bastia : 478 379 746

Suivant acte reçu par Me André Masson, notaire à la Ciotat, le 10/06/2009, il a été procédé à compter du 10/06/2009, à l'augmentation du capital social de la société par suite d'un apport en nature par M. et Mme Chiarelli Pierre, avec création de 506 parts sociales nouvelles n°2810 à 3316 inclus, d'un montant de 10 euros chacune, émises à 89 euros, la part représentant une augmentation de capital de 5060 euros.

**Nouveau capital** : 33.150 euros  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia

Pour insertion,  
Me André MASSON.

## SARL BON' ANNO

Au capital de 30.000 euros  
Siège social : Résidence Massoni  
Immeuble les Glycines - Bât. B  
20600 Bastia  
RCS : Bastia 498 9043 802

## EXTENSION OBJET SOCIAL

Suivant A.G.E en date du 11 juin 2009 les associés de la société ont décidé l'extension de son objet social qui devient comme suit :

**Ancienne mention** : L'acquisition, la création, l'exploitation d'un camping caravanning et de toutes activités commerciales de négoce ou de service liées au tourisme et aux loisirs.

**Nouvelle mention** : L'acquisition, la création, l'exploitation d'un camping caravanning et de toutes activités commerciales de négoce ou de service liées au tourisme et aux loisirs ainsi que la petite restauration, le débit de boisson et la vente à emporter.

Les statuts de la société ont été modifiés en conséquences.

Mention sera faite au RCS de Bastia

Pour avis,  
Le gérant.

Par acte SSP en date à Aregno 20220, du 15/06/2009, a été constituée le GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU "GAEC U VERANU", Société Civile au capital de 122.200 euros, dont le siège est à Aregno (20220). Messieurs Castellani Jacques et Castellani José, demeurant à Aregno 20220, ont été désignés en qualité de **Co-gérants**. La **durée** de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

## SCI "DOLCE VITA"

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1524 euros  
Siège : Résidence Dolce Vita - 20110 Propriano  
N°RCS : 388 603 219

## AVIS MODIFICATIF

Dans une annonce n°78 en date du 27 février au 5 mars 2009, parue dans "l'Informateur Corse Nouvelle" n°6255, il convenait de lire que : Mme Rosemonde Ceran, exercerait des fonctions de gérante de la SCI DOLCE VITA, à compter du 14 juillet 2007, en remplacement de Monsieur Taberner Alain, gérant décédé.

Pour avis,

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex  
Accès Minitel 3617 Infogreffe

### LIQUIDATION JUDICIAIRE

31

Par jugement en date du 16/06/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de : SARL I Maestri di Muru (SARL)  
Maison Marchetti  
20235 Bisinchi

**Activité** : Maçonnerie, travaux publics  
**RCS Bastia** : B 492 590 062, 2006 B 408

**Juge commissaire** :

M. Philippe Marchioni

**Juge commissaire suppléant** :

Mme MA Fouquet

**Liquidateur** : Me P.P. de Moro Giamferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

32

Par jugement en date du 16/06/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de : SARL Orso (SARL)  
Place Santelli - "L'Ostéria"  
20220 l'Île-Rousse

**Activité** : Restaurant

**RCS Bastia** : B 498 020 254, 2007 B 225

**Juge commissaire** :

M. Michel Leoni

**Juge commissaire suppléant** :

M. Jean-Baptiste Antonini

**Liquidateur** : Me P.P. de Moro Giamferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

33

Par jugement en date du 16/06/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de : Société de Gentili et Fils (SARL)  
37, rue César Campinchi  
20200 Bastia

**Activité** : Bâtiment et travaux publics, transporteur public routier de marchandises

**RCS Bastia** : B 351 691 688, 89 B 202

**Juge commissaire** :

M. OAP Grimaldi

**Juge commissaire suppléant** :

M. Jean-Pierre Combette

**Liquidateur** : Me P.P. de Moro Giamferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

34

Par jugement en date du 16/06/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de : M. Giannettini Vincent Joseph

RN 198 - Immeuble Les Casinca  
Bâtiment D - "Casinca Plomberie"  
20213 Querciolo

**Activité** : Plomberie - Sanitaire  
**RM** : N°491 805 966 (349.06.2B)

**Juge commissaire** :

M. Ange Louis Guidi

**Juge commissaire suppléant** :

M. Pierre Ersu

**Liquidateur** : Me P.P. de Moro Giamferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

35

Par jugement en date du 16/06/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : CF Autos (SARL)  
Rue Santa Madalena  
Imm. Arcole - 20600 Bastia

**Activité** : Concession automobile "KIA", Ld Arsillone, RN 193, 20600 Furiani

**RCS Bastia** : B 501 261 317, 2007 B 493

**Juge commissaire** :

M. Jacques de Zerbi

**Juge commissaire suppléant** :

M. Jean-Pierre Combette

**Mandataire judiciaire** : Me P.P. de Moro Giamferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire judiciaire.

### DEPÔT DE L'ETAT DE COLLOCATION

36

LJ 4151906

SARL L'Ile aux Livres

**Activité** : Vente de livres neufs ou d'occasion papeterie matériels de bureaux jeux affiches et lithographies galerie d'art expositions artistiques.

**RCS Bastia** : 339 034 431 - 86 B 176

### DÉPÔT DE L'ÉTAT DE COLLOCATION

Les créanciers de la procédure sus-visée sont informés que le mandataire judiciaire a déposé au Greffe le 16/06/2009, l'Etat de collocation suite à la vente immobilière intervenue.

Les contestations sont formées par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bastia dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion de l'avis de dépôt au BODACC.

Pour extrait,  
SCP NAPPI-CASANOVA,  
Greffiers Associés

## LA KANTEEN

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 10.000 Euros  
Porté à 76.000 Euros  
Siège social : Lieu-dit Suariccia  
Route du Village  
20290 Borgo  
RCS Bastia 497 731 125

Suivant délibérations en date du 5 juin 2009, L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a :

1°) décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 66.000 Euros, par apports en numéraire, pour le porter à la somme de 76000 Euros divisé en 7 600 parts sociales de 10 Euros chacune intégralement libérées. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

2°) pris acte de la démission de Monsieur Jean-Paul DOMINICI de ses fonctions de gérant de la société, et, a nommé en remplacement à compter du même jour et pour une durée indéterminée, Mademoiselle Anne DOMINICI, demeurant à BORG (20290) Lieudit Suariccia - Route du Village. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour Avis,  
La Gérance.

## CLUB ALPIN AUTRICHIEN

Société par actions simplifiée  
Au capital de 76.224,5 euros  
Siège : 197, Route Nationale  
20260 Calvi  
783 009 186 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 8 juin 2009, l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement a pris acte de la "nomination irrégulière" des commissaires aux comptes en 2008, et a décidé de nommer en qualité de nouveaux Commissaires aux Comptes.

- La société "Centr'Audit", domiciliée, 7, Place de la Gare à 57200 Sarreguemines, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire ;

- Monsieur Jean-Luc Barthel, domicilié, 7, Place de la Gare à 57200 Sarreguemines, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant ;

Pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2014.

Pour avis,  
Le Président.

Par AGE en date du 5 juin 2009, les associés de la Société **BRANDIZI GESTION FINANCE**, SARL au capital de 1524,49 euros, dont le siège est à Penta di Casinca (20213), Zone d'Activités de Folelli (419 967 211 RCS Bastia), ont décidé et réalisé une augmentation du capital social de 6.097,96 euros, par création de parts nouvelles, soit un nouveau capital de 7622,45 euros.

## SARL AMBIANCES DU SUD

SARL au capital de 4000 euros  
Siège : Villa Nadia  
Route de Bonifacio  
20137 Porto-Vecchio  
RCS Ajaccio : 481 614 444

Aux termes d'une délibération en date du 03/06/2009, l'AGE a nommé : Mme Huguenin-Bergemat épouse Terrazoni Céline, demeurant Taglio Rosso, Route de Sotta, 20137 Porto-Vecchio, en qualité de co-gérante sans limitation de durée.

La gérance,

## COMMUNE DE MURO

### AVIS DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Par arrêté du 18 juin 2009, le Maire de MURO a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au zonage d'assainissement Mme Madeleine LANFRANCHI LEBLANC, a été désignée Commissaire Enquêteur, par ordonnance de Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Bastia, en date du 11 juin 2009.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de MURO du 13 juillet 2009 au 14 août 2009 aux heures habituelles d'ouverture.

Durant ce délai, un dossier sera déposé en Mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à Mme le Commissaire-Enquêteur.

Afin de répondre aux demandes d'information du public, une permanence sera assurée par Mme le Commissaire Enquêteur en **Mairie de MURO**, les 13 et 15 juillet et les 13 et 14 août 2009 de 10h à 12h.

Le rapport et les conclusions de Mme le Commissaire Enquêteur seront tenus en Mairie de MURO, à disposition du public dans un délai maximum d'un mois après clôture de l'enquête publique.





PAR MARIUS MURACCIOLI

## TROIS CONTES CRUELS

**A**vec son nouveau succès «*Suite indienne*» chez Grasset, Paul Theroux parvient de fort subtile manière à mettre dos à dos touristes sexuels et autochtones. Le triptyque met en scène un couple d'Américains en quête de sérénité, un homme d'affaires cynique et blasé, ainsi qu'une étudiante naïve, avide d'exotisme et de sagesse orientale. Tous convoitent le paradis. Mais derrière le miroir aux illusions, c'est une inexorable descente aux enfers qui les attend. Dwight est blasé mais ne peut résister aux charmes d'une adolescente qui se prostitue pour quelques roupies. Est-il prêt à recommencer dans la satisfaction de l'acte accompli ? Peu probable... Extrait :



«Il sentit ses mains sur lui, habituées, routinières... Il voyait bien que ses gestes étaient mécaniques, mais il était excité... Il la laissa faire ce qu'elle faisait si bien... Quand il redescendit il pensait : plus jamais et il était révolté par la puanteur acide d'urine et de bouse de vache dans l'étroite ruelle... Toute la journée du lendemain, il se répéta qu'il était corrompu et faible... Il était envahi par le chagrin chaque fois qu'il pensait à Sumitra, à ses yeux jaunes, à ses maigres épaules, à ses doigts fins aux ongles peints de vernis écaillé...». Alice, elle, est une jeune étudiante occidentale qui cherche le nirvana en parcourant le pays et se retrouve violée et pétrifiée devant une Administration fantôme à qui elle demande justice. Une autre fiction dans un style troublant...

## BRAVOURE ET POÉSIE

**D**ans le dernier livre de Jean-Noël Blanc, «*Le nez à la fenêtre*», les chapitres sportifs sont à



la fois des morceaux de bravoure et de poésie. Le lecteur est dans la peau de Momo, le coureur cycliste qui commence sa course à bonne allure et la poursuit dans la douleur : élancements dans le mollet qui l'inquiètent, oreillette qui l'embarrasse, voitures qui le dépassent en klaxonnant trop fort et foule hurlante sur le bord du chemin... Bien plus qu'une épreuve sportive, l'auteur évoque la vie de Momo, décrivant une enfance un peu terne au cours de laquelle les gestes d'amour sont mesurés. Il est seul, il a des comptes à rendre, malgré les crampes, la peur de tomber et de renoncer à l'effort. Il faut y aller. Jean-Noël Blanc réussit en 180 pages où le courage le dispute au romantisme à nous faire comprendre et aimer cette vie d'acharnement où l'on perd ses illusions les unes après les autres.

## UTÉRUS SÉMANTIQUE



**L**e livre de Sam Savage «*Firmin, autobiographie d'un grignoteur de livres*», consiste en 210 pages délicieuses sur le plaisir de la lecture. Firmin est un petit rat, un rat de bibliothèque, lecteur boulimique : «*Je laissais les romans pénétrer mes rêves et, parfois, je rêvais que je jouais un rôle dans ces mêmes romans*». Quelle plus belle manière de parler de l'écriture ! «*Tout au long de cette vie de dur labeur dédiée à l'écriture, jamais je n'ai livré combat aussi viril - oui, viril c'est le mot !- que pour donner une forme à ces premières phrases. J'ai toujours pensé que, passé ce cap, le reste viendrait tout seul. Je me représentais cette première phrase comme une sorte d'utérus sémantique fourmillant d'embryons de pages vierges, de bourgeons, fruits du génie, mourant d'envie d'éclore. L'intégralité de l'histoire exsuderait, pour ainsi dire, de cette matrice. Quelle erreur ! C'est tout le contraire qui arriva* ». Grignotez vous aussi ce délectable livre, «*Firmin*», Editions Actes Sud.

## Dédicace à Bastia

**A**.A.L. BINDI, à la librairie «*ALBUM*», à Bastia, le samedi 27 juin, à partir de 15h00, dédicacera son dernier ouvrage «*ELLE*» paru aux Editions L'HARMATTAN, dans la Collection Ecritures. «*ELLE*» est le deuxième ouvrage, dans cette collection, d'A.A.L. BINDI, après «*L'Adresse au Père*», publié il y a trois ans. Faut-il y voir une suite, un parallèle... A lire, et à méditer, certainement. Pas de place pour l'indifférence, avec une telle lecture.



**DIMANCHE 28 JUIN 2009 - 21 HEURES**

**ESPACE EQUINOXE - FOLELLI**  
Ancien restaurant «*Chez Mathieu*»  
Jean-Luc & Christelle LEONELLI  
Xavier CASANOVA

PRESENTENT

**SOIREE DE GALA**  
Au profit de l'association «*EVEIL*»

Avec la présence du GROUPE CORSE «*I MANTINI*», parrains de cette soirée

Les Stylistes & Créateurs  
THEREZ COUTURE / PARIS VENISE / MA.H. Création / COMPLICITÉ  
Les Boutiques  
COMPLICITÉ - PRONUPITA / COQUIN - CORTE / VIET A VIE  
Les Salons de Coiffure  
ELEMENT HAIR / EQUINOXE / ARES / JEAN-JACQUES / MATHIEU  
Les Instituts de Beauté  
L'INSTITUT VISAGE ET CORPS / ESTHETICA DOMICILE  
L'Ecole de Danse  
ART ET SPORT - INGRID COMPAGNIE DE DANSE

Et la participation exceptionnelle  
LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA COIFFURE CORSE  
LA BIOTHETIQUE PARIS  
LE JUDO CLUB DE LUCCIANA  
FUN RADIO / RTL2 / MTV / FRANCE 3 CORSE / CORSE MATIN

**ENTREE 5 EUROS**

TOUS LES BENEFICES SERONT ENTIEREMENT REVERSES A L'EVEIL

Championnat d'Europe par Equipes, à Leiria au Portugal

# Mourad Amdouni et le règlement... Nicolas Fillon, dans le Relais

**N**ous avons eu souvent l'occasion de l'écrire : le règlement, c'est le règlement. A Leiria, à l'occasion des **Championnats d'Europe des Nations**, un nouveau règlement a été testé. Il a sans doute privé, entre autres, l'**Equipe de France** du podium, et, dans tous les cas, permis à posteriori, à **Mourad AMDOUNI**, de comprendre que dans la course il faut intégrer les règles énoncées surtout quand elles sont stupides et qu'il faut donc s'en méfier ! En se laissant couler en queue de peloton, il s'est fait éliminer, sans avoir livré bataille et perdu une course largement à sa portée ! En effet, pour la première fois, l'**IAAF** avait décidé de procéder à l'élimination de trois athlètes au fil des tours. **Mourad AMDOUNI** qui avait décidé d'attaquer lors des deux derniers tours s'est donc

fait éliminer, en se situant à l'arrière de la course pour ne pas, aussi, se trouver confronté aux «chicayas» qui ont vu certains athlètes se bousculer et même faire des vol planés sur la piste !

Cela fait partie de l'apprentissage du haut-niveau !

Quant à **Nicolas FILLON**, retenu dans le **Relais 4 x 400**, la tâche relevait de l'impossible, le témoin lui ayant été transmis avec un retard ne lui permettant pas de remonter l'ensemble des concurrents malgré un parcours de qualité.

La **France** devait malgré tout réaliser **3' 05" 41** !

L'aventure ne fait que commencer pour **Nicolas**, aussi, qui participera aux prochains **Jeux Méditerranéens** avec l'**Equipe de France**.



## ATHLE :

**Yves N'DABIAN : 51" 81**  
sur 400 m haies, à Nantes ...

**A**u Meeting Haies, à Nantes, l'athlète de l'**A.J.Bastia Yves N'Dabian** a réalisé **51" 81**, un temps qui le rapproche de ses meilleurs chronos et le positionne à nouveau, dans le peloton de tête de la spécialité.

Et à Arles, à Nice

**L**es athlètes insulaires seront aux rendez-vous des demi-finales des **Championnats de France**, ce prochain «week-end», à **Nice** pour les Cadets, Juniors Espoirs, Seniors, et à **Alès** pour les Minimes.

L'**Athlétic Jeunes Bastia** déplacera 6 Minimes à **Alès** et plus de 20 athlètes à **Nice** !

Alors que **Teddy Fidol** et **Willem's Obague** sont engagés aux **Interregionaux de l'Ile de France**.

## PROGRAMME DE TÉLÉ PAESE

### LUNDI 29 JUIN

**19h30** : Nutiziale - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**

**20h00** : **Family Tripes** - émission culinaire 20 recettes faciles et délicieuses autour des produits tripiers, animées par deux fameux journalistes gastronomiques,

**Antonella Latus** et **Philippe Toinard**

**20h05** : Associ - magazine culturel présenté par **Danielle Farsetti**

Invité : Association ARSM



### MARDI 30 JUIN

**19h30** : Nutiziale - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**

**19h45** : **Family Tripes** - émission culinaire

**19h50** : **Oghje Tech** - émission spécialisée technologie  
Table Ronde

**20h55** : **Culture Science** - émission scientifique

### MERCREDI 1ER JUILLET

**07h00** : Zitelli - Programmes jeunesse

**19h30** : Nutiziale - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**

**19h45** : **Family Tripes** - émission culinaire

**19h50** : **Yande Koudou** - Documentaire

**20h55** : **Watt's in** - émission musicale

### JEUDI 2 JUILLET

**19h30** : Nutiziale - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**

**19h45** : **Family Tripes** - émission culinaire

**19h50** : **Et(h)iquable** - Reportage

**20h15** : **Sinéo** - Reportage

### VENDREDI 3 JUILLET

**19h30** : Nutiziale - Journal d'information présenté par **Dominique Moret**

**19h45** : **Family Tripes** - émission culinaire

**20h00** : **Jean Racine à Zandolive** - Concert

### SAMEDI 4 JUILLET

**13h00** : **Settimanale** - Magazine d'information

Retour sur l'actualité de la semaine

**19h50** : **Makadam Kannibal** - Pièce de théâtre

### DIMANCHE 5 JUILLET

Rediffusion de divers programmes de la semaine

Retrouver tous vos programmes sur [www.telepaese.tv](http://www.telepaese.tv)



# Les danseuses d'Ingrid Puccio

## Médailles d'Or au concours national de la danse

Pour la troisième fois, les élèves de l'école de danse Art et Sport de Folelli ont remporté une médaille d'or au concours national de la danse, dont l'édition 2009 s'est tenue à Biarritz.

Elles ont su séduire un jury composé de professionnels comme **Natacha Cruzet**, **Christina Poggioli**, **Anne-Marie Poras** ou encore **Bruno Agati**, qui ont succombé à l'originalité de la création chorégraphique "**Entre quatre murs**" sur un montage musical extrait de la bande originale du film "**Saw**"... Les trois danseuses, **Madeleine Cimignani**, **Natacha Neveu** et **Aurelia Mosconi** ont donc été les lauréates en catégorie 4 (c'est-à-dire des 17 ans et plus) et "**autre style**", alors que **Madeleine Cimignani** se voyait aussi attribuer le deuxième prix "**médaille d'argent**" en individuel "**autre style**".

Une superbe performance si l'on considère que le trio de charme casincais s'est distingué entre les 3000 danseurs et danseuses qui participaient à ce concours national placé sous l'égide de la **Confédération de Danse (CND)**.

La satisfaction est entière pour leur professeur **Ingrid Puccio** dont le travail continue de porter ses fruits, au sein de l'école Art et Sport dont le siège se situe à l'**Espace Casinca de Folelli**.

A noter : les élèves d'**Ingrid Puccio** donnent leur spectacle de fin d'année sur la scène du **théâtre municipal de Bastia**, le vendredi 26 juin à partir de 20h30. Ce rendez-vous sera rehaussé cette année par la généreuse participation du danseur, chanteur et chorégraphe **Sébastien** et une tombola sera organisée à cette occasion. Les billets du spectacle et de la tombola sont en vente à l'école de danse et le seront aussi le jour de la représentation au **théâtre de Bastia**. Pour de plus amples renseignements, contacter le **06.74.41.27.85**.



Le trio de charme  
Madeleine Cimignani,  
Natacha Neveu  
et Aurelia Mosconi.



Location  
**TAG**  
de Chapiteaux  
www.location-tag.fr

**LOCATION TAG**  
Chapiteaux  
Toutes les Structures  
répondant  
à vos besoins !

TENNIS / PAR PIERRE SORBA

CHAMPIONNATS DE CORSE

# Le TC MIOMO

*Les tennismen (hommes et dames) du TC Miomo ont remporté les deux titres de Champion de Corse. Les Messieurs se sont montrés impériaux et dominateurs face à leurs rivaux, alors que les Dames ont nettement pris le dessus sur leurs adversaires qui n'ont pu tenir la cadence. Ils participeront donc en Mai 2010 aux Championnats nationaux en N 4.*

**B**ien préparés, les **Miomais** ont réussi une saison grandiose et vont donc entamer la future saison avec d'autres ambitions même si leur tâche ne s'annonce pas facile dans un championnat très relevé. Mais l'appétit vient en mangeant et **Laurent Mazzetti**, entraîneur de ce groupe, reste confiant quant aux possibilités de ses protégés qui peuvent surprendre agréablement.

## Comment ils se sont qualifiés

Les obstacles qu'ils ont trouvés sur leur route ont motivé les **Miomais** qui ont remporté toutes leurs rencontres. Ils se sont défaits du **TC Ajaccio** 6/1, du **TC Mezzavia** 8/0, de l'**Open TC** qui fut le plus coriace 5/2 et ont étouffé l'**ASPTT Ajaccio** 6/1. Un succès logique qui a rendu le sourire à **Laurent Mazzetti**, lequel va avoir, dès à présent, tout le loisir de préparer son groupe qui représentera la **Ligue Corse** en **Mai 2010**.

### L'Équipe miomaise était constituée de la façon suivante :

- N°1 : **Laurent Mazzetti** (0) – Capitaine
- N°2 : **Guillaume Bezert** (4/6)
- N°3 : **Michel Melin** (15)
- N°4 : **Olivier Malka** (15)
- N°5 : **Eric Alix** (15/1)
- N°6 : **Sylvain Bichon** (15/2)
- N°7 : **Samuel Culouscou** (15/3)

Revenant sur cette victoire qui devrait ouvrir d'autres horizons à ses protégés, **Laurent Mazzetti** expliquait : "Les garçons ont montré, lors de ces affrontements, une envie constante d'aller au bout et ce titre obtenu grâce à une volonté sans faille démontre



que ce groupe peut aller plus loin mettant en évidence le talent de Guillaume Bezert (15 ans) que tout un chacun considère comme le plus grand espoir du club. Un garçon qui a d'énormes possibilités mais qui devra à l'avenir être plus compétiteur dans l'âme. Michel Melin, Olivier Malka, Eric Alix et Sylvain Bichon étant les quatre mousquetaires capables d'être décisifs dans les rencontres

tendues. Leur expérience pouvant s'avérer prépondérante, je compte sur eux pour encadrer les jeunes du club.

Autre surprise de taille : le retour sur les courts de Samuel Culouscou qui a montré qu'il avait encore de beaux restes et qui va tout faire pour retrouver toutes ses possibilités. Il en a les moyens après avoir montré



# rafle les titres



## Comment elles se sont qualifiées

Face à des rivales bien préparées et volontaires, les miomaises n'ont rien laissé au hasard.

Elles ont dominé la **Raquette Club de Porto Vecchio** 7/1 ; pris la mesure du **TC Aleria** 6/1 ; bousculé le **TC Costa Verde** 7/1 et assommé le **TC Fiumorbu** 7/1.

Des résultats qui parlent d'eux-mêmes et mettent en évidence les incontestables qualités des protégées de **Laurent Ruel** dont le groupe était le suivant :

- **Clothilde de Bernardi** (- 4 / 6)
- **Elodie Nicolai** (1/6)
- **Solenn Samedy** (4/6)
- **Laura Gabelli** (5/6)
- **Estelle Minne** (15)
- **Marie Gaillot** (15)
- **Victoria Bertini** (15/4)

L'entraîneur miomais reconnaissait que la marche de ses protégées avait été admirable cette saison et que les résultats obtenus sont réellement remarquables. Il précise : *"Le retour de Flore Mendez a été bénéfique et elle retrouve l'envie de poursuivre dans cette voie. Elodie Nicolai, basée à Châteauroux, a connu une année délicate et fut très souvent blessée. Elle a toutefois fait le maximum pour aider le groupe.*

*Les satisfactions sont venues de Solenn Samedy et Laura Gabelli dont les progressions sont encourageantes. Elles devraient continuer à s'affirmer.*

*Estelle Minne (13 ans) a, par contre, été trop handicapée cette saison. On espère que sa croissance la laissera en paix pour qu'elle puisse continuer à aller de l'avant car elle a des possibilités.*

*Marie Gaillot doit, elle aussi, s'accrocher et retrouver l'envie qui la fuit depuis quelque temps. Elle en a les moyens.*

*Enfin la très jeune Victoria Bertini (11 ans) a, elle aussi, fait son apparition dans ce championnat et a réussi à tirer sont épingle du jeu.*

*Reste Clothilde de Bernardi que l'on ne présente plus. Ses immenses qualités pourraient permettre à tout le groupe de se motiver derrière elle pour obtenir la qualification et atteindre la Nationale 3."*

C'est le rêve de **Laurent Ruel** qui croit plus que jamais que ses protégées sont capables d'atteindre ce niveau.

Elles doivent toutes se persuader que cette ambition est réalisable.

Nous le souhaitons pour l'entraîneur miomais afin que le remarquable travail qu'il accomplit continue à porter ses fruits pour cette accession bien méritée.

*une rage de vaincre qui en dit long pour la suite".*

Revoilà donc **Laurent Mazzetti** requinqué et qui reste confiant pour arracher le maintien espéré, maintien qui pourrait apporter aux jeunes espoirs tels que **Lucas Triki**, **Sébastien Médori** et **Jean-Baptiste Jennepin** (15) une folle envie de s'impliquer dans la conquête des titres.

## Les dames confirment leur progression

Concernant les **Dames**, les résultats sont encore plus éloquentes et le moniteur **Laurent Ruel** peut en être très fier.

Ce groupe très solide est constitué d'un ensemble de grande qualité qui a les moyens d'aller au bout de l'aventure.

# Stage de football de l'A.J. Biguglia

Pour les garçons et filles de 7 à 14 ans

Durant les vacances scolaires, l'A.J. Biguglia organise, pour tous les enfants (garçons et filles de 7 à 14 ans licenciés ou non), des stages dirigés par José CASANOVA ancien joueur, diplômé du BE 1. Au programme : ateliers quotidiens par groupes de niveau d'âge pour perfectionner la technique individuelle et le jeu collectif du stagiaire, séances vidéo, perfectionnement de la connaissance des lois du jeu et conseils d'hygiène, le tout dispensé dans une ambiance conviviale et détendue.

C'est dans un cadre de qualité, celui du **complexe sportif Paul Tamburini**, que les stagiaires sont attendus pour aborder tous les aspects du football. «Le football, précisent les organisateurs, est un sport de haute technicité dont l'apprentissage doit être entrepris très tôt. En perfectionnement individuel nous faisons travailler les enfants pour améliorer leur maîtrise du ballon et leur coordination gestuelle, avec, à la clé, des tests individuels, des jeux de postes, et une formation spécifique de gardien de but, diligentée par notre entraîneur spécialisé. Pour le perfectionnement collectif, nous avons intégré au programme de ces stages le déplacement du bloc équipe, la réaction aux différentes possibilités du jeu, avec des séances tableau et des tournois.» Ceci étant dit, les objectifs de ces stages sont multiples : il s'agit tout autant d'améliorer les capacités des stagiaires, de faire progresser les plus motivés et de leur donner le goût de l'effort, que de favoriser la confiance en soi, l'apprentissage des bases de la vie en groupe et le partage de valeurs fondamentales telles que le respect des autres, la solidarité, la générosité, la tolérance.... Pour tous renseignements complémentaires, contacter le responsable des stages au **06 32 50 99**.



## SÉJOURS EN DEMI-PENSION

Le montant des séjours en demi-pension est fixé à 150 Euros.

- Semaine du 06 au 10 juillet 2009
- Semaine du 13 au 17 juillet 2009
- Semaine du 20 au 24 juillet 2009
- Semaine du 27 au 31 juillet 2009

## ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉ

Pour la pratique : 1 maillot de foot, 1 short, 1 paire de chaussettes, 1 paire de protège-tibia, 1 paire de gants pour les gardiens, 1 paire de chaussures de football (crampons moulés), 1 paire de baskets, 1 survêtement.

Pour la toilette : shampooing, savon, serviettes de toilette, gant de toilette, paire de claquettes, linge de corps (slips, caleçons, chaussettes).

Divers : k-way, casquette, serviette de bain, maillot de bain, crème contre les moustiques, crème solaire.

## COORDONNÉES

ASSOCIATION JEUNESSE BIGUGLIA

B.P 6 - 20620 BIGUGLIA

Tel / Fax : 04 95 30 63 97

e-mail : [biguglia.association-jeunesses@orange.fr](mailto:biguglia.association-jeunesses@orange.fr)



**BELIER** (21 mars au 19 avril).

**Chiffre** : 6. **Cœur** : Ne prenez pas toujours tout sur les épaules. Les autres membres de la famille sont aussi responsables que vous. **Affaires** : Le plus gros du travail est maintenant terminé. Il reste à peaufiner quelques détails importants. **Santé** : Un besoin d'exercice.

**TAUREAU** (20 avril au 20 mai).

**Chiffre** : 0. **Cœur** : Vous avez tendance à rechercher les sources de conflits. Vos proches, eux, n'apprécient pas un climat tendu. **Affaires** : Profitez de toutes les occasions qui se présentent. Vous avez raison de vouloir tenter votre chance. **Santé** : Vos angoisses s'en vont.

**GEMEAUX** (21 mai au 20 juin).

**Chiffre** : 8. **Cœur** : Vous allez vous trouver devant un choix important. Vous sentez-vous prêt à envisager une vie à deux avec votre partenaire ? **Affaires** : Vous faites preuve de volonté. C'est assez apprécié par vos collègues, qui vous soutiennent. **Santé** : En pleine forme.

**CANCER** (21 juin au 22 juillet).

**Chiffre** : 2. **Cœur** : Vous semblez succomber totalement à une passion. C'est un peu neuf pour vous, et vous devez appréhender vos sentiments naissants. **Affaires** : Certains perdent patience. Expliquez-leur que cela ne sert vraiment à rien. **Santé** : Besoin de changer d'air.

**LION** (23 juillet au 22 août).

**Chiffre** : 6. **Cœur** : Vous avez l'impression que votre partenaire prend des distances. Un peu de dialogue arrangerait beaucoup de choses. **Affaires** : Certaines échéances approchent. Vérifiez que votre planning vous permettra de les respecter. **Santé** : Epargnez vos poumons.

**VIERGE** (23 août au 22 septembre).

**Chiffre** : 4. **Cœur** : Un peu de recul ne vous ferait pas de mal. Cela vous permettrait de réfléchir calmement sur votre vie. **Affaires** : C'est le moment de foncer. Vous avez déjà tant donné dans ce projet, qu'il faut le faire aboutir. **Santé** : Une très bonne énergie.

**BALANCE** (23 septembre au 22 octobre).

**Chiffre** : 9. **Cœur** : Vous ressentez une grande solitude. Et pourtant, beaucoup d'autres vivent la même situation que vous. **Affaires** : Une réunion importante se prépare. Rassemblez toutes les informations que vous possédez. **Santé** : Légères douleurs au dos.

**SCORPION** (23 octobre au 21 novembre).

**Chiffre** : 5. **Cœur** : Vous espérez toujours le grand amour. Peut-être fixez-vous la barre de vos exigences un peu trop haut. **Affaires** : Votre situation est en train de changer. Vous devrez faire preuve d'adaptation sans tarder. **Santé** : Mangez plus régulièrement.

**SAGITTAIRE** (22 novembre au 21 décembre).

**Chiffre** : 3. **Cœur** : Ne vous laissez pas submerger par vos inquiétudes. Il est fort probable que vous vous fassiez des idées. **Affaires** : Vos supérieurs ont un œil sur vous. Assumez normalement votre travail, c'est ce qu'ils demandent. **Santé** : Stress important.

**CAPRICORNE** (22 décembre au 20 janvier).

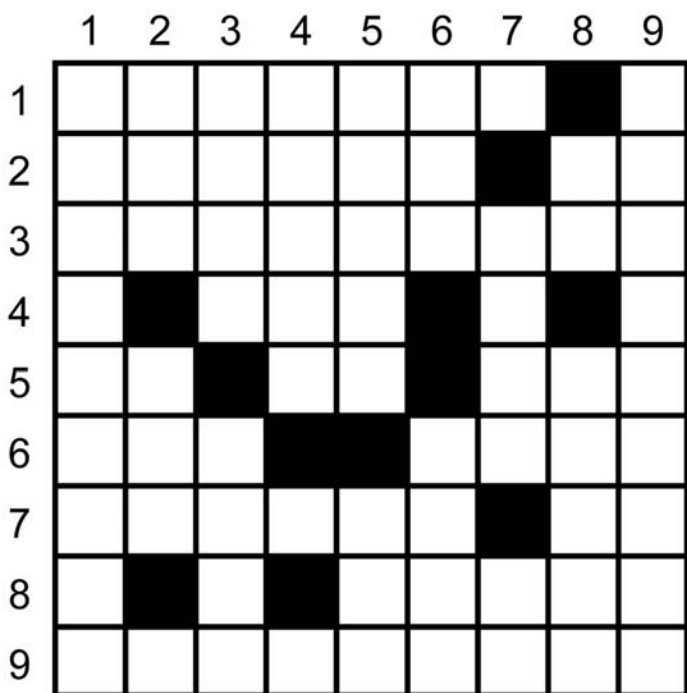
**Chiffre** : 1. **Cœur** : Il est temps de faire preuve d'un peu de souplesse. Vous êtes trop intransigeant avec votre entourage. **Affaires** : Un collègue vous met des bâtons dans les roues. Remettez-le poliment à sa place, sans vous laisser faire. **Santé** : Tout va bien.

**VERSEAU** (21 janvier au 19 février).

**Chiffre** : 0. **Cœur** : Vous vous refusez un peu de détente. C'est en vous faisant plaisir que vous vous sentirez enfin mieux. **Affaires** : Vous êtes en compétition avec d'autres. Vous avez vos chances, essayez de rester concentré. **Santé** : Une certaine nervosité.

**POISSONS** (20 février au 20 mars).

**Chiffre** : 2. **Cœur** : Vous avez tendance à faire beaucoup de promesses. Vos proches aimeraient surtout que vous les teniez. **Affaires** : Vous sortez d'une période difficile. Vous avez encore un peu de mal à réaliser que cela va mieux. **Santé** : Vous avez besoin de sommeil.

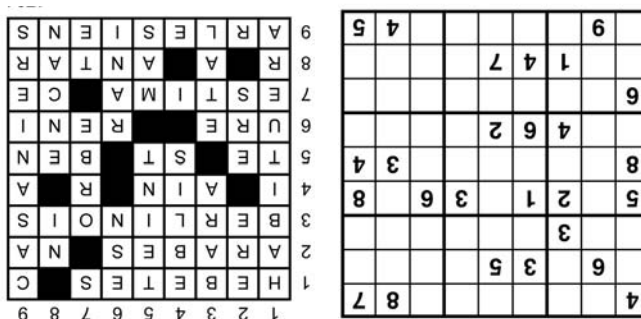
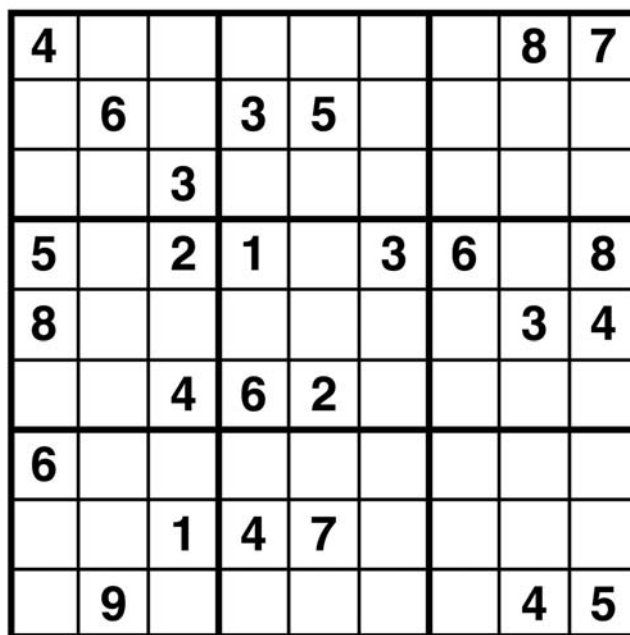


**Horizontalement**

1. Abrutis.
2. Sémites. - Sodium.
3. Ce sont des Allemands.
4. Coule en France.
5. Personnel. - Au calendrier. - Graine de moringa.
6. Aurochs. - Peintre italien.
7. Apprécia. - Démonstratif.
8. Guerrier et poète arabe du VIème siècle.
9. Natifs d'une ville baignée par le Rhône.

**Verticalement**

1. Accoutumera.
2. Période. - Lentilles.
3. Enfant célèbre par son héroïsme. - Devanture de boucher.
4. Souverain des démons.
5. Coloris du visage. - Ferme au soleil.
6. Directions. - Femme de rajah.
7. Se dit d'un mur sans ouverture. - Règle.
8. Conjonction. - Enchère.
9. Ils aiment à rester chez eux.



# A Settimana

27<sup>ème</sup> semaine de l'année

du 26 juin au 2 juillet 2009

Les fêtes : le 26, Anthelme - le 27, Fernand - le 28, Irénée - le 29, Pierre, Paul - le 30, Martial - le 1er, Thierry - le 2, Martinien.

27<sup>esima</sup> settimana di l'annu

da u 26 ghjugnu a u 2 Lughju 2009

E feste : u 26, Antelmu - u 27, Ferrandu - u 28, Ireneu - u 29, Petru è Paulu - u 30, Adolfu. Marziale - u 1, Teoduricu - u 2, Martinianu.

## L'info insolite

### L'accès aux armes

En **Allemagne**, le gouvernement vient d'adopter de nouvelles mesures en vue de rendre difficile l'accès des jeunes aux armes. Ainsi un demandeur de port d'arme doit-il désormais prouver qu'il est en mesure de ranger celle-ci dans un endroit inaccessible à des mineurs. Ces nouvelles mesures font suite au massacre perpétré en mars, dans un **lycée de Winnenden**, par un jeune de 17 ans, avec une arme dérobée à son père. Après avoir tué 15 personnes, l'adolescent se suicidait.

### Le couple et la santé

Une vie de couple harmonieuse et équilibrée réduirait les conséquences du stress au travail sur la santé, selon une toute récente étude suédoise. A l'inverse, les effets néfastes augmenteraient si la relation ne fonctionne pas parfaitement. Il en découle que, dans des relations compliquées, les femmes seraient plus souvent angoissées, alors que chez les hommes, ceux qui vivent une relation difficile seraient touchés par la dépression.

### Convoler en vol...

Alors qu'elle envisageait de permettre aux couples qui le souhaitent de se dire «oui» en vol, **Easyjet**, une compagnie britannique à bas prix, vient de devoir renoncer à son projet. Une requête avait été adressée à la ville de **Luton** (nord-est de **Londres**), où est installé le siège de la compagnie, afin que ses pilotes puissent, en vol, prononcer des mariages. Hélas pour les tourtereaux tentés par une union pour le moins originale, la ville a répondu que de telles unions n'étaient pas autorisées par la loi !

### Encore l'obésité

Aux **Etats-Unis**, on compte aujourd'hui au moins 40 millions d'obèses. Une étude de l'université de Caroline du Nord révèle que 26% des hommes et 28% des femmes sont obèses vers l'âge de 36 ans, en moyenne. Une réelle calamité à laquelle, en 2002 déjà, le président **Bush** s'attaquait en incitant ses compatriotes à pratiquer un sport au moins trente minutes quotidiennement et à manger davantage de légumes et de fruits. Et le président déclarait : «qu'une Amérique plus saine serait une Amérique plus forte» !

## L'ACTU DANS LE RETRO

- **Le 27 juin 2002**, au sommet du **G8** qui se tenait au **Canada**, les **Européens** refusaient d'exiger le départ de **Yasser Arafat**, n'en jugeant pas l'opportunité, comme le demandait **George W. Bush**.

- **Le 28 juin 1956**, en **Pologne**, une révolte populaire dans la ville industrielle la plus importante du pays, **Poznan**, faisait 53 morts et plus de 300 blessés.

- **Le 29 juin 1942**, en **Allemagne**, les autorités fermaient les dernières écoles juives.

- **Le 30 juin 1950**, en **Hongrie**, les facultés de théologie étaient dissoutes.

- **Le 1er juillet 1998**, en **Grande-Bretagne**, le musée créé par **Charles Spencer** à la mémoire de sa sœur, **Lady Diana**, accueillait les premiers visiteurs. Tous les billets d'entrée à **Althorp Park** étaient vendus jusqu'au 31 août.

- **Le 2 juillet 1986**, un **Super Constellation** et un **DC 7** se heurtaient au-dessus du **Grand Canyon** du **Colorado**, faisant 127 morts.

## VAGABONDAGE

Que l'**Office de Tourisme de Calvi** reçoive tous nos compliments pour son impeccable organisation lors de son salon des rencontres d'art contemporain, édition 2009. Tout le staff fut parfait et nos hôtes n'oublieront pas l'accueil d'**Anne-Marie Paizzoli** et **Marie-France Castelani** qui fut une accompagnatrice vigilante et attentionnée...

Les **R.A.C 2009** étaient présidées par **Madame Guillemette Mazenc**, artiste peintre, et parrainées par la chanteuse **Jane Mansson**.

**Madame Dauphine de Valence**, Présidente de la société nationale des beaux arts, fut une exemplaire commissaire général du salon.

Les toiles et sculptures sont exposées dans les très belles salles de la citadelle tandis que le final se déroula dans l'oratoire où, après les discours de **Madame Mazenc** et du président **Ange Santini**, un buffet tous produits corses fut très apprécié.

Parallèlement, dans les restaurants du port, des artistes amateurs avaient accroché leurs toiles et **Madame Mamberti** eut droit au premier prix qui lui ouvrira les portes du salon l'an prochain.

Nos hôtes eurent droit à des étapes gastronomiques dont la première eut pour cadre le «coucou» de la famille **Ricco**... **Serge** fit merveille, notamment avec une viande rôtie au feu de bois...

Le final eut pour cadre l'auberge de la forêt de **Bonifato** où **Carole Valery** offrit les meilleurs canelloni du monde. Certains convives prirent rendez-vous pour une escapade vers le **G.R.20** dont **Bonifato** est un corollaire.

La mairie de **Calvi** peut s'enorgueillir de la qualité d'un tel événement et durant tout l'été, touristes et locaux pourront se régaler en voyant de si belles choses accrochées aux cimaises de la citadelle.

*Amichi calvesi, Santini e Guglielmacci in testa, cumplimenti.*

Toussaint Lenziani

## BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 €     6 MOIS : 32 €     Etranger : 62 €

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

**L'INFORMATEUR**  
Corse Nouvelle  
① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213  
20293 Bastia Cedex  
Tél : 04.95.32.04.40  
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com



# ▶▶▶▶ CD ROCK JAZZ BLUES POP...

Du beau monde cette semaine ! Après la fête de la musique et avant la période des festivals, quoi de mieux que de faire un tour vers le blues avec Lucky Peterson, qui sera présent aux Nuits de la guitare à Patrimoine ? Pat Metheny est ici présenté dans un format de choix. Enfin, nous revenons sur une légende de la rock musique : David Bowie.

## Andy Aledort-Lucky Peterson

### Tête à Tête

Deux personnages, chacun dans son style de guitare, pour ce tête-à-tête, avec à ma droite, **Lucky Peterson**, le digne héritier des grands maîtres du blues, que l'on ne présente plus et à ma gauche, **Andy Aledort**, un guitariste pour guitariste qui a accompagné les **Allman Brothers**, **Paul Rodgers**, **Edgar Winter**, **Mitch Mitchell**, **Bill Cox** et **Buddy Guy**. Deux trajectoires différentes, (même si des similitudes se font jour au fil du temps), et que l'on ressent tout de suite à l'écoute de cette galette. L'énergie est bien dispensée par les deux protagonistes avec un aspect rock plus marqué chez **Aledort** (« **No More** »). Retour au deep blues avec « **Leavin' to Stay** » et la trompette de **Jamie Finegan**, tandis que **Peterson** s'installe à l'orgue pour nous pénétrer davantage du propos de l'amoureux délaissé. Entre ces deux visages, « **Get Outta of my Bed !** » représente la voie du milieu entre un blues très profond et un rock expressif façon **Bad Co**. Mais **Lucky Peterson** garde tout de même la main avec une présence à l'orgue marquée et une expression vocale plus profonde et plus bleutée aussi. Tout en restant très rock, la guitare d'**Aledort** se plie au diktat de **Lucky**, même si « **C'mon** » possède une tournure plus unitaire. Amateur de guitare et de rock blues, ce face-à-face ne peut que vous ravir, notamment avec son final en hommage à **Albert Collins**.



DÉCOUVERTE

## Pat Metheny Day Trip

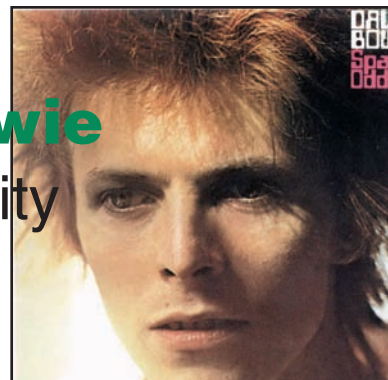


**T**iens, revoilà le guitariste du **Missouri** en trio avec une paire d'associés qui laisse présager de bons moments. C'est vrai que pour **Trio 99-00**, en compagnie de **Larry Grenadier** (b) et **Bill Stewart** (dm), le millésime avait été excellent. Dès les premières notes de « **Son of Thirteen** », on est un peu

dubitatif. **Metheny** susurre sur son instrument des moments mélancoliques que **McBride** (b) et **Sanchez** (dm) parviennent à enluminer en usant de phrases très chaloupées. « *Est-ce que la guitare va se lâcher ?* » se demande l'auditeur inquiet. « *Pas tout de suite* » répond le guitariste. « *Je reste dans ma texture sonore ne vous en déplaise et je flirte même avec le phrasé d'un **Bill Frisell**.* » Quelle déception ! Pourtant avec de la patience, on parvient enfin à entendre le son magique délivré par le guitariste, mais il en a fallu du temps pour se retrouver dans les bonnes conditions (« **Let's Move** ») et apprécier les caresses du phrasé « **methenyen** » au cours de « **Snova** ». Ces bons moments passés, **Metheny** nous ramène vers ses horizons country, certes pas déplaisants mais bien moins enlevés que les morceaux précédents. Là encore, le rôle des deux rythmiciciens fait passer la pilule et l'on bascule ensuite vers des univers plus froids plus urbains (« **When We Were Free** ») avant de revenir, en fin de cycle, à l'essence du jazz avec un « **Day Trip** » bien agréable.

IL Y A 40 ANS

## David Bowie Space Oddity



**N**é **David Jones** à **Londres**, **Bowie** connaît des débuts difficiles car le chanteur des **Monkees** (groupe populaire de l'époque) porte le même nom que lui. Il travaille un temps avec le mime **Lindsay Kemp**, une expérience fort utile plus tard. **Space Oddity**, réédité par **RCA** en 1972, est son premier album reconnu. En **Angleterre**, il est édité sous le titre **David Bowie**, qui devient **Man of Words / Man of Music** aux **Etats-Unis**. Avec cet album, **David Bowie** se souvient de ses premiers amours dans le jazz : il joue du saxophone. La chanson éponyme raconte l'histoire de **Major Tom**. Certains y verront une comparaison avec « **Le Bateau Ivre** » de **Rimbaud**. Sa musique est rafraîchissante. Une tendance psychédélique folk s'en dégage. Pour un musicien de rock, il n'hésite pas à introduire le piano, le violoncelle et l'harmonica dans sa production tout en privilégiant la guitare acoustique et électrique. « **Wild Eyed Boy from Freecloud** » et « **Memory from a Free Festival** » sont les deux autres titres qui ressortent de **Space Oddity**. En 1972, sort « **Ziggy Stardust** » ; là encore il est en relation avec l'univers à travers les **Spiders of Mars** et le titre incontournable de cet album, « **Rock'n'Roll Suicide** ». Sa musique va évoluer : du pop rock d'**Aladdin Sane**, il passe à la soul music (**Young Americans**) avant de collaborer avec **Brian Eno** et **Robert Fripp** (**Low**, **Heroes**, et **Lodger**). **David Bowie** a toujours su être là où il le fallait pour proposer ce qui devait être mis en avant. La marque d'un certain génie sans doute.

NOUVEAUTÉ





scomarseille.athle.com

# MEETING NATIONAL MARSEILLE

## Vivez l'Athlétisme

### 3 Juillet 2009 Stade Luminy



Organisé par :



Entrée gratuite